



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**A l'attention de
Monsieur le Maire et de
Mesdames et Messieurs les Adjointes
Mesdames et Messieurs les Conseillers
Municipaux**

Bilan d'activité 2021

Services Municipaux

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjointes, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, le présent bilan d'activité des services municipaux a pour objet de vous rendre compte de l'ensemble des actions menées par chacun des services durant l'année 2021.

Ce bilan ne se veut pas exhaustif. En effet, si certains services ont des activités facilement quantifiables (ex : service Finances), d'autres, le sont beaucoup moins (Accueil des publics, Festivités, Secrétariat Général etc..). La dimension qualitative est également difficile à appréhender.

Mais en tant que nouveau Directeur Général des Services depuis le 1^{er} septembre 2021, j'ai pu prendre la mesure de l'étendue des tâches très concrètes assurées au quotidien par les agents de la commune. J'ai pu aussi apprécier la manière de servir des agents et la satisfaction évidente qu'en retire le public. On peut se réjouir de savoir que le service public, malgré la situation complexe de la pandémie, continue d'être le liant essentiel du bien vivre ensemble.

C'est donc avec une grande fierté que je peux vous présenter l'action menée par tout un chacun durant l'année 2021.

Si elle traduit la permanence d'un fonctionnement éprouvé c'est parce que le niveau d'exigence dans l'organisation et le service rendu par les services municipaux est du meilleur niveau qui soit.

Table des matières

1. - Service Accueil – Etat-civil – Cimetière – Elections	3
2 - Finances.....	6
3 Ressources humaines	8
4 - Direction des marchés publics, des affaires juridiques et de l’urbanisme.....	11
5 - Service Communication – Culture	25
6 - Enfance, Jeunesse, Education, Sport.....	31
7 - Partenariat avec la ville d’Abalak	55
8 - France Services	56
9 - Police Municipale	57
10 - Services techniques.....	66
Conclusion	74

1. - Service Accueil – Etat-civil – Cimetière – Elections

La fonction d'accueil des personnes dans la commune est centrale par ce qu'elle accompagne les étapes et les actes essentiels de la vie ; naître, vivre et mourir scandent les moments importants de nos existences. Au-delà et en général la relation à l'institution doit être soignée car c'est elle qui rend possible l'exercice de ses droits par les citoyens. Elle s'inscrit selon nous dans le continuum des services et des droits que les citoyens sont en droit d'attendre au niveau de la mairie, du centre social, du CCAS et des sites déconcentrés de la commune. C'est pourquoi nous prêtons une attention particulière à la qualité de la relation aux usagers.

Le maire et ses conseillers municipaux, le DGS et l'ensemble de l'administration prêtent donc une attention particulière à la qualité des relations qui se nouent dans les temps d'accueil de la population. La fréquence et le nombre des interactions avec les usagers dénotent l'intensité de cette relation.

a- Accueil Maison Commune

Légalisation de signatures : 212
Inscriptions scolaires : 101
Attestations d'accueil : 21
Recensement militaire : 71
Inscriptions volontaires sur listes électorales : 410

Les demandes faites au service de l'accueil municipal ainsi que du guichet unique sont toujours très diverses et variées, ces chiffres ne reflètent qu'une partie des demandes faites aux agents communaux et métropolitains.

En 2022, est mis en place « France Services », avec le centre socioculturel Gutenberg. Les espaces France Services permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien (Démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi...). L'objectif est de proposer une offre élargie de service au public.

A noter la baisse des inscriptions scolaires (237 en 2020) qui s'explique par le simple fait que la campagne 2021/2022 a commencé beaucoup plus tôt que les années précédentes et qu'une partie importante des dossiers traités sur 2020 concernait la rentrée 2021/2022.

b- Accueil Mairie Annexe

Il concerne majoritairement des demandes d'informations et d'orientations (carte d'identité, travailleurs sociaux, inscriptions scolaires etc...) ainsi que quelques dossiers d'inscriptions scolaires et périscolaires retardataires. On note également 4 légalisations de signature.

La mairie annexe est très peu fréquentée durant l'été. Reprise de la fréquentation après les vacances d'été avec toujours majoritairement des demandes d'informations/orientation.

Depuis septembre ont été mises en place des permanences sociales : assistante sociale du département et du CCAS, mise en place de la permanence MLJAM, permanence

association Via Voltaire ainsi que l'association Handi Cap Sud 34. Ce service recense de bons retours de leur part ainsi que des habitants du quartier.

Début d'harmonisation entre les intervenants et meilleure lisibilité en cours de l'espace communal concernant les démarches et rendez-vous administratifs : Département, CCAS, Maison France Services, Mairie annexe. Ainsi la Mairie annexe devient un lieu « repère » de référence pour les citoyens de la Valsière.

c- Accueil Guichet Unique Métropole en commune

Les demandes sont variées et concernent les domaines de compétences de Montpellier Méditerranée Métropole.

- Demandes de conteneurs/ renouvellement : 433 (nombreuses demandes dues aux nouvelles constructions d'immeuble quartier de la Valsière)
- Rdv encombrants : 240
- Demandes pour l'éclairage public : 121
- Demandes de voiries : 97
- Demandes espaces verts 55
- Pass'Métropole 108
- Incidents eaux usées 41
- Défaut de collecte de déchets 156
- Demande de composteurs 62

d- Etat Civil

Naissances : 83
Mariages : 33
PACS : 39
Dissolution de PACS : 3
Reconnaisances d'enfant : 18
Parrainages : 3
Changement de prénom : 1
Changement de nom : 1
Décès : 42
Transcriptions de décès : 19

e- Secrétariat Général

- f- Nombre de Conseils Municipaux : 6
- g- Nombre de PV : 6
- h- Nombre d'affaires : 113
- i- Nombre de décisions : 20
- j- Nombre d'arrêtés : 222
- k- Nombre de courriers enregistrés au chrono : 1292
- l- Nombre de rendez-vous avec Monsieur le maire : 910 dont 420 Rendez-vous, 240 réunions en mairie et 250 réunions en Métropole. 126 de ces réunions ont eu lieu en visioconférence ou par téléphone.

Les appels reçus au Secrétariat Général ne sont pas quantifiables et recouvrent de très nombreux domaines. Cela implique un travail très important de filtrage, notamment pour les rendez-vous de

Monsieur le Maire. Ce filtrage est de plus en plus difficile, nous constatons de plus en plus d'exigences de la part des administrés.

Le traitement des e-mails implique aussi une lourde gestion. Il est à noter que le format de demande par courriel est aujourd'hui la norme. Le suivi, les réponses et les relances représentent une tâche conséquente et essentielle du Secrétariat Général.

Le traitement de l'ensemble des actes administratifs est aussi conséquent (gestion Préfecture / suivi des actes / signature / archivage). La mise en place de la télétransmission est un gain de temps.

Depuis la fin de l'année 2018, le Secrétariat Général centralise les demandes de stages et le suivi des conventions.

- 45 demandes de stages ont été enregistrées ;
- 26 stages ont été effectués.

La mise en place du chrono courrier unique à tous les services demande plus de temps mais a permis une traçabilité complète de la chaîne courrier.

Le service est également chargé depuis fin 2015 de la tenue des permanences du conciliateur de justice.

Le dossier centralisateur des conventions relatives aux salles municipales et autres tenus par le Secrétariat Général est en nette amélioration.

CoVID :

Surveillance des mails en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, y compris le week-end, pour pouvoir transmettre les nouvelles directives gouvernementales des mesures sanitaires à mettre en place dans des délais très courts, procéder à l'affichage légal et communication aux administrés.

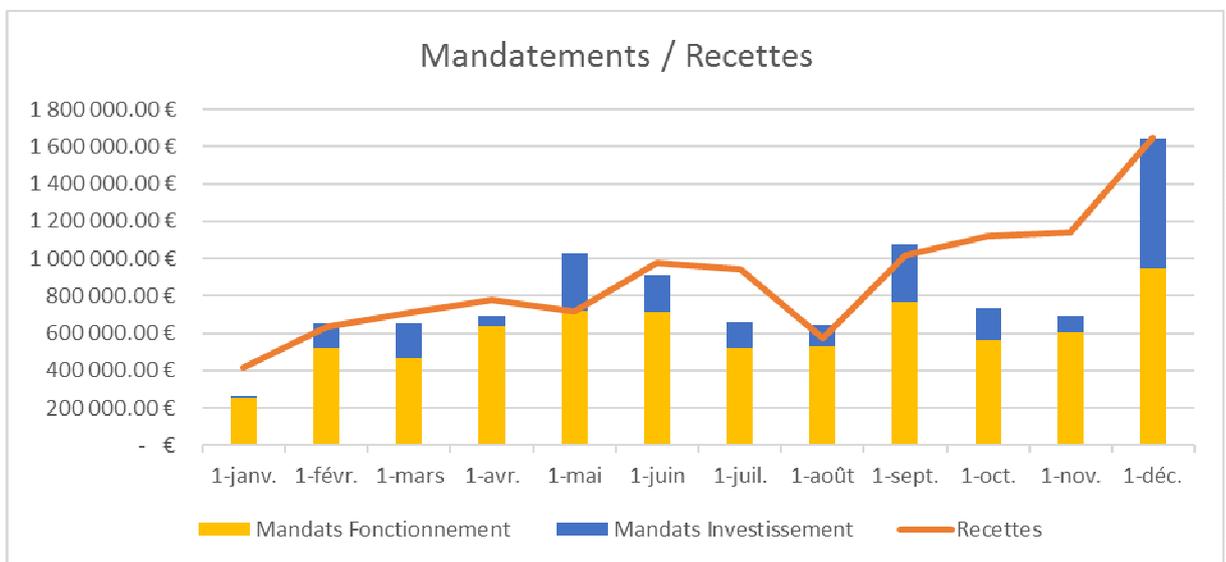
2 - Finances

L'activité est largement orientée autour de la maîtrise des dépenses publique dans un contexte de tension budgétaire marqué par la baisse des dotations de l'Etat et de charge de l'investissement des années précédentes.

L'activité en chiffres :

- 1042 engagements de fonctionnement ;
- 2 079 mandats émis pour 8 560 098€ en fonctionnement ;
- 221 mandats émis pour 2 653 564€ en investissement ;
- 536 titres émis pour 11 702 262€.

Le chapitre 012 correspondant aux charges du personnel équivaut à 64,3% du budget primitif total et le chapitre 011- charges générales à 16,8%.

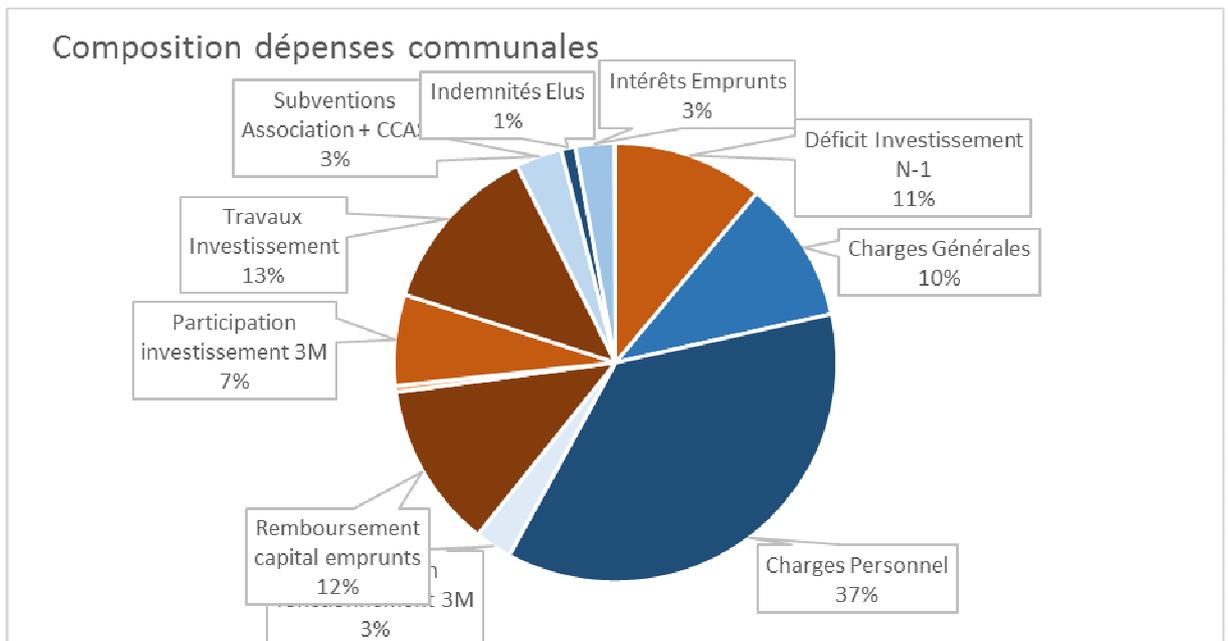


L'augmentation du nombre de mandatemens en décembre, s'explique par les opérations d'amortissements qui sont concentrées sur cette période et par le remboursement d'une ligne de trésorerie en investissement.

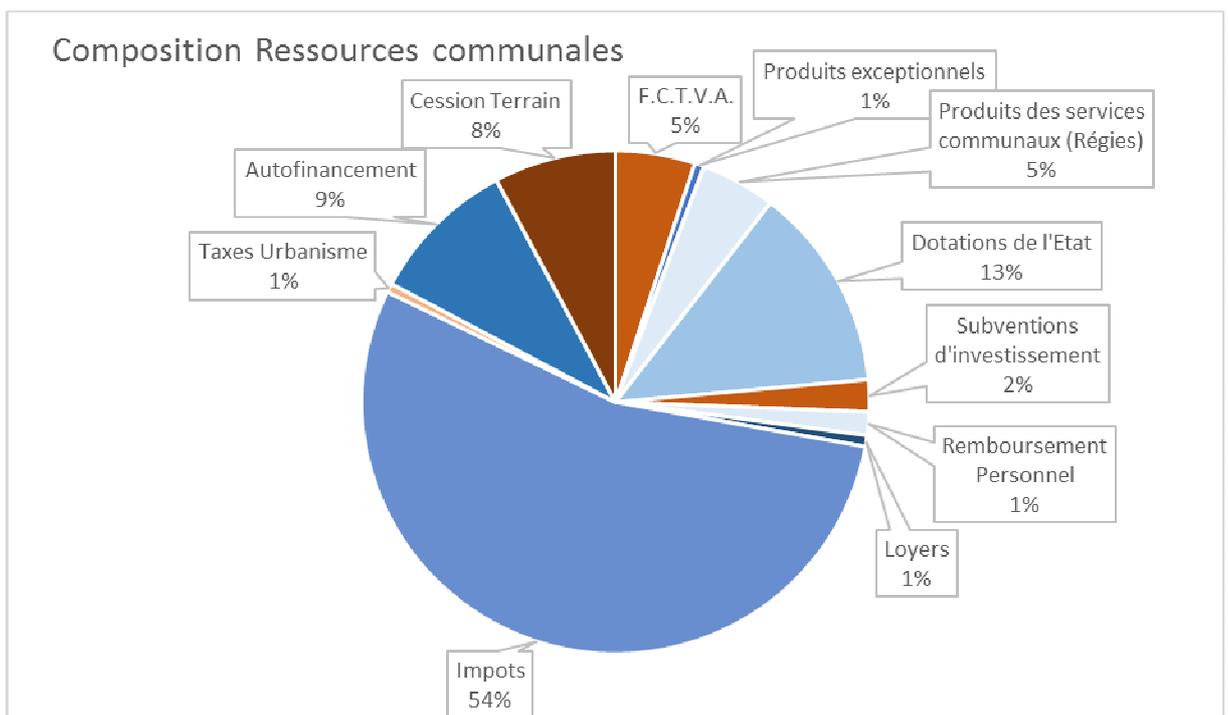
Il est à noter que les taux des impôts locaux n'ont toujours pas augmenté depuis 2016 et par ailleurs, qu'aucun emprunt n'a été souscrit en 2021.

Les principales dépenses en fonctionnement, au sein du chapitre 011, ont trait à la direction enfance jeunesse éducation. Viennent ensuite les subventions au CCAS, aux associations et au centre social Gutenberg. Les dépenses générales de fonctionnement (011) connaissent une légère baisse pour l'année 2021. Années après années nous avons réussi à stabiliser ces dépenses et cela démontre une bonne gestion de ce poste par les services.

Le chapitre 012 dépenses de personnels, se stabilise avec une hausse de 3.88% par an depuis 2019. La commune a une charge de personnel conforme à la strate des communes de même taille ayant fait les choix d'avoir un service public d'accueil périscolaire et extrascolaire ainsi qu'une crèche municipale.



Comme chaque année, les dépenses de personnel représentent la part la plus significative du budget primitif.



Concernant les ressources, la fiscalité reste la part la plus importante des ressources communales. Les taux d'imposition restent inchangés depuis 2016. Les principales recettes de fonctionnement proviennent essentiellement des impôts et taxes, ces dernières représentent 70,83% des recettes totales ainsi que des subventions de la CAF, 9,63% des recettes.

Les principaux investissements de 2021 ont concerné l'achèvement du groupe scolaire Pierre Soulages, l'aire de jeux inclusive, les premières études pour la rénovation de l'école Joseph Delteil ainsi que quelques investissements en matériel (matériel informatique, poste à souder, mobilier classes...).

3 Ressources humaines

Le service des Ressources Humaines est chargé de la mise en œuvre de la politique RH décidée par l'autorité territoriale. A ce titre, il doit être le garant des intérêts de la Commune, des règles visant à l'équité de traitement des agents et de l'adaptation de ses ressources dans un cadre budgétaire contraint.

Il gère les emplois et veille ainsi au développement des compétences par la mise en œuvre d'actions de formation par l'intermédiaire du CNFPT ou d'organismes extérieurs. Il assure le pilotage de la masse salariale et la gestion administrative et statutaire de l'ensemble des personnels, quel que soit son statut. Il apporte également son appui et son expertise aux services sur les questions de statut, de carrière et de formation et accompagne les agents et les services sur les actualités RH.

Pour l'année 2021, l'activité du service a été principalement marquée par la continuité de la mise en œuvre et le suivi des diverses réformes issues de la Loi de Transformation de la Fonction Publique d'août 2019 mais également par la gestion de la crise sanitaire encore en cours.

En 2021, le service assure la gestion des dossiers carrières et la paie de :

- 101 fonctionnaires titulaires et stagiaires,
- 45 agents contractuels de droit public,
- 22 élus du groupe de la majorité.

Soit un total de 168 personnels.

Absences 2021 :

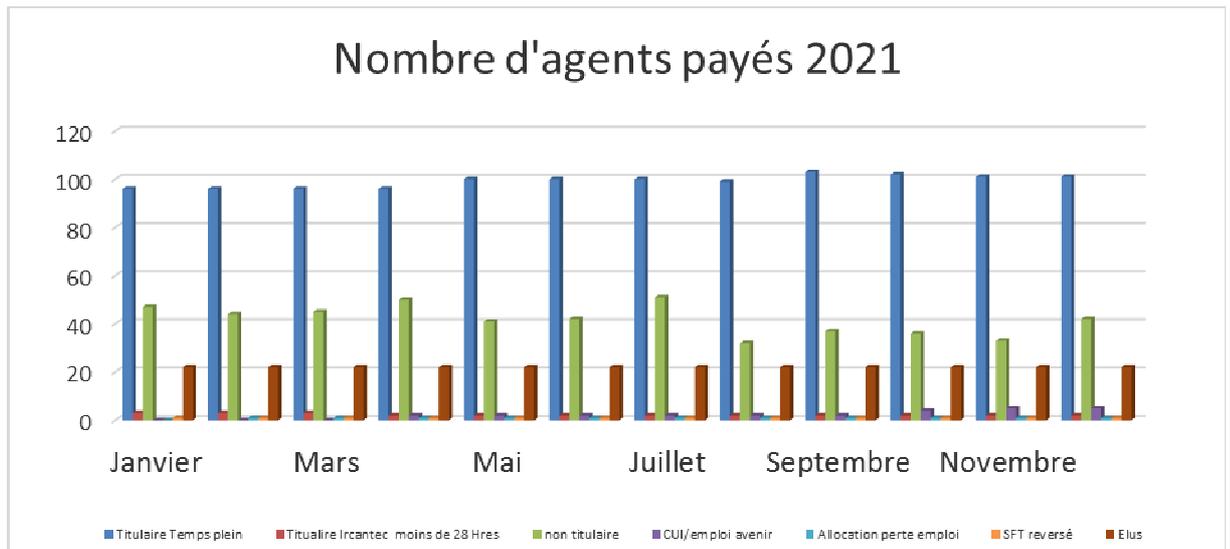
91 agents ont été absents en 2021 selon la répartition suivante :

- | | |
|---------------------------|--|
| ✓ Maladie ordinaire | : 88 agents pour un total de 2212 jours, |
| ✓ Congé de longue maladie | : 4 agents pour un total de 1143 jours |
| ✓ Congé Longue durée | : 2 agents pour un total de 510 jours, |
| ✓ Congé maternité | : 2 agents pour un total de 239 jours, |
| ✓ Accident de service | : 5 agents pour un total de 408 jours. |

Gestion des actes :

DOMAINE	NOMBRE
Feuilles de congés/RTT	1533
Divers arrêtés	636
Bulletins de paye	2037
Sessions de formation CNFPT/CACES/habilitations électriques...	144
Plannings	142
Réalisation fiches de poste	39
Dossiers CAP	11
Dossiers retraite	0
Instances médicales	
Reclassement	0
Dossiers comité médical	7
Contrats CDD par service	
Services techniques	7
Cabinet (journaux)	20
Crèche	6
Ecoles	14
ALSH	40
Administratif	4

Commission du Personnel	3
Comité Technique, CHSCT	4
Modification tableau des emplois	4

Masse salariale :

Avec une population légale de **8 897 habitants en 2021** Grabels connaît une croissance importante. Mais malgré cette augmentation, le nombre d'agents publics reste stable (16.4 agents pour 1.000 habitants y compris les contractuels) et conforme aux effectifs moyens de la strate.

4 - Direction des marchés publics, des affaires juridiques et de l'urbanisme

I / Sur le domaine de la commande publique

Les Missions :

- Aider la Ville et son CCAS à déterminer la procédure d'achat la plus pertinente à mettre en œuvre selon les caractéristiques du besoin dans le respect du code de la commande publique ;
- Coordonner la préparation et la mise en œuvre des procédures d'achat conformément aux seuils du code de la commande publique ;
- Veiller au respect de la procédure interne d'achat, de la procédure adaptée et des procédures formalisées par la Ville et son CCAS ;
- Assurer le suivi de l'exécution administrative des marchés passés en collaboration avec le Service Finances et les services acheteurs (bons de commande, sous-traitance, avenant, mise en demeure, résiliation...) ;
- Veiller et vérifier la mise en œuvre des opérations de clôture des marchés réalisées par les services acheteurs (PV d'admission de fournitures courantes et services, PV de réception des travaux).

Rappel du contexte réglementaire général et de son évolution

Les textes réglementaires :

- Décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique ;
- Décret n° 2019-259 du 29 mars 2019 portant modification de diverses dispositions codifiées dans la partie réglementaire du code de la commande publique ;

L'évolution du règlementaire liée à la COVID 19 :

- Décret n° 2019-1344 du 12 décembre 2019 **modifiant certaines dispositions** du code de la commande publique relatives aux seuils et aux avances ;
- Ordonnance no 2020-319 du 25 mars 2020 portant diverses mesures d'adaptation des règles de passation, de procédure ou d'exécution des contrats soumis au code de la commande publique et des contrats publics qui n'en relèvent pas pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 (Loi ASAP).

Les 3 grands principes fondamentaux de la commande publique :

- **la liberté d'accès à la commande publique ;**
- **l'égalité de traitement des candidats ;**
- **la transparence des procédures.**

L'exercice des 3 grands principes s'inscrit dans la **bonne utilisation des deniers publics**, auquel l'acheteur devra toujours veiller.

La passation d'un marché public est soumise à des règles de procédure et de publicité selon l'objet (Travaux, Fournitures et Services) et la valeur du besoin.

Les prestations homogènes doivent être comptabilisées ensemble pour le calcul des seuils.

Le découpage du besoin, plus communément le « saucissonnage », dans le seul but de bénéficier de l'allégement des obligations de publicité et de mise en concurrence, aux dépens de la sécurité juridique des contrats est illégal.

Seuils de publicité et de procédure des marchés publics pour l'année 2021 :

Catégorie Travaux :

- Valeur du besoin supérieur à 100 000 €HT (Loi ASAP) : seuil de publicité et de mise en concurrence dispositif jusqu'au 31.12.2022 ;
- Valeur du besoin égale à 100 000 €HT jusqu'à inférieure à 5 350 000 €HT : Publicité au BOAMP ou JAL + Profil acheteur et procédure adaptée ;
- Valeur du besoin égale ou supérieure à 5 350 000 €HT : Publicité au BOMAP + JOUE + Profil acheteur et Procédure formalisée.

Catégorie Fournitures et Services :

- Valeur du besoin inférieure à 40 000 €HT : Publicité non obligatoire et procédure de gré à gré ;
- Valeur du besoin égale à 40 000 €HT jusqu'à inférieure à 90 000 €HT : Publicité libre ou adaptée et procédure adaptée ;
- Valeur du besoin égale à 90 000 €HT jusqu'à inférieure à 214 000 €HT : Publicité au BOAMP ou JAL et procédure adaptée ;
- Valeur du besoin égale ou supérieure à 214 000 €HT : Publicité au BOMAP + JOUE + Profil acheteur et Procédure formalisée.

Catégorie Services sociaux & spécifiques :

- Valeur du besoin inférieure à 40 000 €HT : Publicité non obligatoire et procédure de gré à gré ;
- Valeur du besoin égale à 40 000 €HT jusqu'à inférieure à 750 000 €HT : Publicité libre ou adaptée et procédure adaptée ;
- Valeur du besoin égale ou supérieure à 750 000 €HT : Publicité au JOUE et Procédure formalisée.

Chaque fois que l'acheteur est en dessous des seuils ou en procédure adaptée, il veillera à définir avec sincérité ses besoins, choisir une offre pertinente pour faire une bonne utilisation des deniers publics. De plus il s'assurera de ne pas contracter systématiquement avec un même opérateur économique lorsqu'il existe une pluralité d'offres susceptibles de répondre au besoin.

Changement du journal d'annonce légale :

La Ville a souhaité faire appel à la Gazette de Montpellier pour la parution des avis de marché public et autres avis au lieu du Midi Libre.

A / Activité de l'année 2021

I-A-1 Les marchés et accords-cadres

Marchés de TRAVAUX			
Procédure	Désignation	Montant	
		€HT	€TTC
ETAT NEANT			

Soit un total de 0 marché de travaux passé par le service marchés publics en 2021

Marchés de FOURNITURES

Procédure	Désignation	Montant	
		€HT	€TTC
ETAT NEANT			

Soit un total de 0 marché de fournitures passé par le service marchés publics en 2021

Marchés de SERVICES			
Marchés relevant du CCAG-Maîtrise d'œuvre (MOE)			
Procédure	Désignation	Montant	
		€HT	€TTC
Procédure formalisée avec négociation Besoin > 214 000 €HT	Mission de maîtrise d'œuvre pour l'opération de réhabilitation exemplaire et résiliente de l'école Joseph Delteil à Grabels DCM n°034/31-05-2021 Décision d'attribution CAO du 21/10/2021 Attributaire : Groupement GIE Atelier Méditerranéen (Mandataire) et Avril en Mai (Cotraitant)	Coût prévisionnel des travaux : 2 830 000 €HT Taux de rémunération : 12,84 % Forfait provisoire de rémunération : 363 375,00 €HT	Coût prévisionnel des travaux : 3 396 000 € TTC Taux de rémunération : 12,84 % Forfait provisoire de rémunération : 436 050,00 €TTC
Marchés relevant du CCAG-Fournitures Courantes et Services (FCS)			
Procédure	Désignation	Montant	
		€HT	€TTC
Procédure adaptée Besoin < 90 000 €HT	Accord cadre à bons de commande relatif au service de transport scolaire régulier Durée maximale : 3 ans Décision n°011/09-07-2021 Attributaire : Les Courriers du Midi	Mini. 1 véhicule : 82 158,36 €HT/3 ans Maxi. 2 véhicules : 131 446,56 €HT/3 ans	Mini. 1 véhicule : 90 374,20 €TTC/3 ans Maxi. 2 véhicules : 144 591,42 €TTC/3 ans
Marchés relevant du CCAG-Prestations intellectuelles (PI)			
Procédure adaptée Besoin < 90 000 €HT	Etude de faisabilité pour la mise en place d'un système de vidéo protection sur le domaine public Décision n°009/28-05-2021 Attributaire : TVS Consulting	Tranche ferme : 5 680 €HT Tranches optionnelles : 25 720 €HT	Tranche ferme : 4 816 €TTC Tranches optionnelles : 30 864 €TTC
Procédure sans publicité et sans mise en concurrence pour les besoins de faible montant Besoin < à 40 000,00 €HT	Assistance à maîtrise d'ouvrage et d'ingénierie financière pour les projets d'investissement de la ville de Grabels Décision n°012/16-07-2021 Attributaire : Finances & Territoires	35 000 €HT	42 000 €TTC

Marchés de SERVICES (Suite)			
Marchés relevant du CCAG-Prestations intellectuelles (PI) - Suite			
Procédure sans publicité et sans mise en concurrence pour les besoins de faible montant Besoin < à 40 000,00 €HT	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la programmation de l'opération de réhabilitation exemplaire de l'école Joseph Delteil Décision n°013/16-07-2021 Attributaire : DOMENE SCOP	8 450 €HT	10 140 €TTC
Procédure sans publicité et sans mise en concurrence pour les besoins de faible montant Besoin < à 40 000,00 €HT	Animation de l'Atlas de la biodiversité (ABC) Décision n°014/01-08-2021 Attributaire : Association "Les écologistes de l'Euzière"	39 075 €HT/3 ans	39 075 €TTC/3 ans (Association non assujettie à la TVA)
Procédure sans publicité et sans mise en concurrence pour les besoins de faible montant Besoin < à 40 000,00 €HT	Elaboration de l'Atlas de la biodiversité (ABC) Décision n°015/01-08-2021 Attributaire : Association "LUS"	29 975 €HT	29 975 €TTC/3 ans (Association non assujettie à la TVA)
Procédure sans publicité et sans mise en concurrence pour les besoins de faible montant Besoin < à 40 000,00 €HT	Mission d'audit et d'analyse études d'impact et avis connexes liaison intercommunales d'évitement Nord de la métropole de Montpellier (LIEN) Attributaire : Verdi Méditerranée - Ingénierie	4 702,50 €HT	5 643 €TTC
Procédure sans publicité et sans mise en concurrence pour les besoins de faible montant Besoin < à 40 000,00 €HT	Mission d'audit arrêté DREAL n° BMC-2021-299-01 du 26 octobre 2021 portant sur le projet d'aménagement de la RD68 LIEN Attributaire : Verdi Méditerranée - Ingénierie	3 307,50 €HT	3 969 €TTC
Marchés relevant du CCAG-Techniques de l'information et de la communication (TIC)			
Procédure sans publicité et sans mise en concurrence pour les besoins de faible montant Besoin < à 40 000,00 €HT	Acquisition d'une solution logicielle d'achat public en mode hébergé Attributaire : AGYSOFT Durée du marché : 4 ans Décision n°010/25-06-2021 Attributaire : Agysoft	Déploiement : 1 250,00 €HT/1 ^{ère} année Formation : 1 700,00 €HT/1 ^{ère} année Redevance : 9 883,20 €HT/4 ans	Déploiement : 1 500€TTC/1 ^{ère} année Formation : 2 040 €TTC/1 ^{ère} année Redevance annuelle : 11 859,84 €TTC/4 ans

Soit un total de 10 marchés de services passés par le service marchés publics dont 1 marché passé en procédure formalisée, 1 marché passé en procédure adaptée < 90 000,00 €HT et 8 marchés passés sans publicité et sans mise en concurrence pour les besoins de faible montant < 40 000,00 €HT.

Concessions - Délégation de Service public (DSP) et Autres		
Procédure	Désignation	Montant
ETAT NEANT		

Pour conclure, la DMPAJU a passé 0 contrat de concession ou de délégation de service public en 2021.

A titre indicatif, contrats divers en cours d'élaboration :

- Délégation de service public du centre d'escalade passé en 2016 avec Altissimo et arrivant à échéance le 31 juillet 2022 ;
- Convention d'occupation temporaire du restaurant, place Jean Jaurès, passée en 2016 Carnet de voyage fin de convention anticipée amiable ;
- Projet ABALAK portant sur une coopération décentralisée avec le Niger pour des travaux d'extension du réseau d'adduction d'eau potable.
- Marché de maîtrise d'œuvre portant sur le projet d'aménagement de la place Pablo Neruda.

Elle a également lancé et suivi les négociations sur l'ensemble des marchés passés.

I-A-2 Les avenants passés après l'avis de la CAO

Désignation	Objet de l'avenant	Montant	
		€HT	€TTC
ETAT NEANT			

Soit 0 avenant a été soumis à l'avis de la CAO en 2021.

I-A-3 Les avenants non soumis à l'avis de la CAO gérés en 2021

Désignation	Objet de l'avenant	Montant	
		€HT	€TTC
ETAT NEANT			

Soit 0 avenant passé en 2021.

I-A-4 Les sous-traitances gérées en 2021

Opération de travaux concernée	Nombre de sous-traitance
ETAT NEANT	

Soit 0 sous-traitance traitée en 2021.

I-A-5 Les exemplaires uniques et délégations de paiement gérés en 2021

Opération de travaux concernée	Nombre d'exemplaire unique / délégation de paiement
ETAT NEANT	

Soit 0 délégations de paiement traitées en 2021.

I-A-6 Les procédures de redressement judiciaire ou liquidation de titulaire et résiliation de marchés publics ou accords-cadres de marchés publics

Opération de travaux concernée	Objet
ETAT NEANT	

Soit un total de 0 procédure de liquidation, de redressement judiciaire et de résiliation pour faute du titulaire gérée en 2021.

I-7 Les mémoires en réclamation de titulaires de marchés publics ou accords-cadres gérées en 2021

Opération	Lot / titulaire	Montant de la réclamation	Montant de l'accord obtenu
Construction du groupe scolaire de la Valsière	Concours restreint de maîtrise d'œuvre en vue de la construction du groupe scolaire de la Valsière attribué à HB More mandataire du groupement solidaire	65 400,00 €TTC	65 400,00 €TTC En cours
Construction du groupe scolaire de la Valsière	Lot n°1 "Gros œuvre" attribué à la SAS FONDEVILLE	248 853,60 €TTC	Refus de la réclamation En cours

Soit 2 mémoires en réclamation gérés en 2021

I-A-8 Délibération du Conseil Municipal relevant de la commande publique

- 1- DCM N°29 en date du 29 mars 2021 portant sur la Délégation de la compétence d'organisation du transport scolaire entre le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Hérault (SMTCH) et la ville de Grabels – Approbation et signature de la convention ;
- 2- DCM N° 34 en date du 31 mai 2021 portant sur le projet de rénovation de l'école élémentaire Joseph Delteil – Approbation du programme et de l'enveloppe financière du projet- autorisation de lancement de la procédure de consultation de mission de maîtrise d'œuvre ;
- 3- DCM N° 71 en date du 5 juillet 2021 portant sur la Convention de groupement de commandes entre la ville de Grabels Montpellier Méditerranée Métropole pour l'achat de carburants et électricité pour les véhicules : approbation et autorisation de signature ;
- 4- DCM N° 76 en date du 27 septembre 2021 portant sur la Coopération décentralisée NIGER : Projet de coopération décentralisée – Approbation du programme et de l'enveloppe financière du projet choix et autorisation de lancement de la procédure de consultation ;
- 5- DCM N° 86 en date du 27 septembre 2021 portant sur le Bilan d'activité Prises en main centre d'escalade Altissimo années 2019 et 2020 ;
- 6- DCM N° 87 en date du 27 septembre 2021 portant sur Centre d'escalade: Principe de gestion en concession de délégation de service public ;
- 7- DCM N° 88 en date du 27 septembre 2021 portant sur l'Organisation de l'élection de la Commission d'ouverture des plis Délégation de Service Public centre d'escalade ;
- 8- DCM N° 95 en date du 29 novembre 2021 portant sur le projet d'aménagement de la place Pablo Neruda – Approbation du programme et de l'enveloppe financière du projet ;
- 9- DCM N° 111 en date du 29 novembre 2021 portant sur la concession DSP Centre d'escalade : Election de la commission d'ouverture des plis.

Soit 9 affaires présentées au Conseil Municipal en 2021 (5 en 2020).

I-A-9 Adhésions à de nouveaux groupements de commandes en 2021

Groupement de commande			
Coordonnateur	Objet	Estimation	
		€HT	€TTC
M3M	Achat de carburants et électricité pour les véhicules (6 lots) :		
	Lot 1 "Fourniture de carburant avec cartes accréditatives"	10 000 €HT/ an	12 000 €TTC/an
	Lot 2 "Fourniture et livraison de carburant en vrac"	3 330 €HT / an	3 996 €TTC/an

Soit 1 nouvelle adhésion de groupement de commandes traitée.

I-A-10 Achats groupés passés en 2021

Accord cadre à bons de commande passé en 2021 par la Métropole de Montpellier ayant fait l'objet d'une adhésion préalable de la Ville.

Objet de l'accord cadre	Attributaire	Montant de l'accord cadre	Montant Grabels
Acquisition et livraison de fournitures d'environnement de bureaux Marché n°G0D0031MG Notifié le 27/07/2021 Période maximale de validité : 2021-2025	FIDUCIAL BUREAUTIQUE	Sans Mini. Maxi. Estimation : 260 000 €HT/An	Estimation : 10 000 €HT/an
Achat et livraison de produits d'hygiène Marché n°G1D0006MG Période maximale de validité : 2022-2025	IGUAL	Sans Mini. Maxi. 1 103 120 €HT/An	Estimation : 11 000 €HT/An Maximum : 60 000 €HT/An

II / Sur le domaine des affaires juridiques

- Contentieux

Nom dossier	objet	OUVERTURE INSTANCE	EN COURS	clos	Etat d'avancement
1. LIEN Conseil départemental	Aménagement Environnement Recours arrêté de DUP	2013 N° 437634	1		Arrêt du Conseil d'Etat du 9 juillet 2022 annulations arrêt de la CAA Marseille du 14 novembre 2019 et jugement du 8 mars 2016 du TA Sursis à statuer sur annulation jusqu'à l'expiration d'un délai de trois mois à compter de la notification de la présente décision, ou de neuf mois en cas de reprise des consultations, pour mettre en œuvre mesure de régularisation.
2. LIEN Conseil départemental Référé suspension	Aménagement Environnement Recours arrêté de DUP	2021 N° 458008		1	Ordonnance du 23 novembre 2021 rejet de la demande de suspension de l'arrêté de DUP.
3. LIEN Préfecture Recours gracieux arrêté préfectoral n°DREAL-BMC-2021- 299-01 du 26 octobre 2021 (AP destruction espèces protégées)	Aménagement Environnement Arrêté Préfet complémentaire EP	2021	1		Recours gracieux engagé le 20 décembre 2021 contre arrêté préfectoral de dérogation complémentaire aux espèces protégées, pas de notification de réponse à ce jour.
4. Epoux ESCALANTE Tribunal judiciaire	Affaire foncière protection domaine public	2019	1		Emprise irrégulière sur le domaine public En cours sous réserve exécution complète accord transactionnel Commune et époux Escalante DCM N°122 14.12.2020
5. GIMEL EPF DUP réserve foncière 19.09.2017 Capital Croissance et Financière Pléiade (M Mortas)	Affaire foncière expropriation	2017	2		Décision de la Cour administrative d'appel de Marseille des 8.06.2021 rejet de tous les recours. Pourvoi en cassation Conseil d'Etat 9.08.2021 attente admission recevabilité du recours devant CE.
6. GIMEL EPF DUP réserve foncière 19.09.2017 Mme Danièle Chabrol	Affaire foncière expropriation	2017	1		Comme en première instance en accord avec l'EPF Occitanie défendeur, la Commune ne s'est pas constituée dans les instances.
7. GIMEL EPF DUP réserve foncière 19.09.2017 Mme Ginoulhac	Affaire foncière expropriation	2017	1		
8. GIMEL EPF DUP réserve foncière 19.09.2017	Affaire foncière expropriation	2017	1		

M Alain Gros, Chaler, Lefur, Baudet, Nougaret					
<p>9. GIMEL EPF recours en annulation</p> <p>Arrêté préfectoral du 22 août 2019, déclarant cessibles les parcelles non bâties (5 cinq unités foncières).</p>	Affaire foncière expropriation	2019	5		<p>Référé suspension contre l'arrêté de cessibilité – ordonnance de rejet en date 24/02/2020 par le juge des référés du TA et rejet recours au fond 25 mai 2021.</p> <p>- 1 requête supplémentaire en annulation de l'arrêté Indivision Bernard et un désistement de l'indivision le 25 mai 2021</p> <p>L'appel est interjeté par les expropriés devant la CAA de Marseille, déposé le 23/07/2021.</p>
<p>10. GIMEL EPF</p> <p>ordonnance du 26 juin 2020, prononçant le transfert de la propriété des biens au profit de l'EPF.</p>	Affaire foncière expropriation	2020	4		<p>4 Pourvois Cour de cassation contre l'ordonnance d'expropriation du 26 juin 2020 décembre 2020.</p> <p>Mémoires des expropriés déposés le 26/03/2021 et l'EPF déposés le 20/05/2021.</p> <p>Pas de date d'audience connue à ce jour.</p>
<p>11. GIMEL capital croissance et autres</p> <p>recours en annulation DCM 072/08-10-2018 approbation programme des constructions et des équipements publics de la ZAC de Gimel</p>	Urbanisme	2019 1901743		1	Jugement de rejet du tribunal administratif le 28 janvier 2021 non frappé d'appel.
<p>12. GIMEL Association de défense de GIMEL</p> <p>recours en annulation DCM 060/5-07- 2021 approbation dossier de création de la ZAC de Gimel.</p>	Urbanisme ZAC	2021 2104603	1		En cours d'instruction
<p>13. GIMEL EPF Procédure de fixation judiciaire des indemnités en cours</p> <p>4 expropriés – (Sté Capital Croissance, sté la Financière la Pléiade, Mme Chabrol, Mme Ginoulhac)</p>	Expropriation	2020	1		En cours d'instruction
<p>14. PREFECTURE / SCI Majorelles COMMUNE</p> <p>Annulation de l'arrêté n° PC 34116 10 M0033 M04 en date du 11.12.2019</p>	urbanisme	2020 2000730	1		<p>Instruction close au 24/11/2020 mais instance suspendue à la suite de la médiation en cours qui peut aboutir sur la délivrance d'un permis de construire modificatif conditionné au désistement.</p> <p>Un PCM a été déposé le 16/12/2021 pour 10 logements dont 4 PLS</p>
<p>15. SCI Majorelles</p> <p>recours en annulation refus PC 34116 10 M0033 M04 du 9.07.2020</p>	Urbanisme	2020 2003994	1		Instruction close au 15/10/2021 même situation instance 2000730 suspension en attente médiation en cours.

<p>16. Monsieur et Madame SCALA OLIVIER ET DORA et autres</p> <p>Annulation de la décision tacite DP N°3411619 M0025 autorisation antenne relais Bouygues télécom.</p>	Urbanisme	2019 1903034 21MA00540	1		<p>Jugement TA du 24/12/2020 annulations de la DP tacite en violation article N2 PLU et arrêté du 17 avril 2019</p> <p>Instance devant CAA Marseille suite appel du 22/02/2021.</p>
<p>17. Mme et M Benedetti et autres REP</p> <p>PC 3411619M0027 SAS HELENIS 144 logements rue Antoine Jérôme Balard</p>	urbanisme	2020 2001004		1	<p>Désistement 5 janvier 2021 ordonnance TA 28 janvier 2021</p>
<p>18. SCI La Valsière REP</p> <p>PC 3411619M0027 SAS HELENIS 144 logements rue Antoine Jérôme Balard</p>	urbanisme	2020 2000616		1	<p>Désistement 5 janvier 2021 ordonnance TA 28 janvier 2021</p>
<p>19. Union syndicale professionnelle des policiers municipaux</p> <p>REP note service N°5 -7 mai 2020 réduction 4 jours de CA</p>	Fonction publique	2020 2003853	1		<p>Clôture d'instruction au 15/02/2022</p> <p>Audience 2 ème trimestre 2022</p>
<p>20. SAS CIILS REP refus PC</p> <p>3411619M0056 3 Logements 23/04/2020</p>	Urbanisme	2020 2002364		1	<p>Désistement 29 mars 2021 pétitionnaire. Obtention d'un permis de construire CIILS SAS N° 34 116 20 M 00 37 délivré le 13 janvier 2021 « Le Clos de Verdal » pour 7 Maisons, et permis valant division parcellaire. Désistement pour les contentieux N°24, 25 et 26.</p>
<p>21. M Mme HAMMAR REP</p> <p>refus PC 3411619M0051 1 Logement 8/04/2020</p>	Urbanisme	2020 2002360		1	
<p>22. Mme FROBERT REP</p> <p>refus PC 3411619M006 1 Logement 8/04/2020</p>	Urbanisme	2020 2002358		1	
<p>23. Mme et SANZ REP</p> <p>rejet Commune de Grabels du 25 mars 2020 suite à leur recours administratif du 25 janvier 2020 aux fins de rétablissement d'un droit de passage parcelle AH38 et indemnitaires</p>	Aménagement Indemnitaires revendication droit de passage	2020 2002137	1		<p>En cours d'instruction</p>
<p>24. Police municipale protection fonctionnelle</p> <p>Tribunal judiciaire</p>	Défense agent Protection fonctionnelle	2021		1	<p>Mise en œuvre protection fonctionnelle pour 3 agents de la police municipale victimes d'outrage par parole ; geste et menace à personne dépositaire de l'autorité publique en mission. Audience 21 septembre 2021.</p>

25. Police municipale protection fonctionnelle Tribunal judiciaire	Défense agent Protection fonctionnelle	2021		1	Mise en œuvre protection fonctionnelle pour un agent de la police municipale Victime de violence sur une personne dépositaire de l'autorité publique Audience 22 juillet 2021
26. R&B Group RP Refus Permis de construire	Urbanisme Recours en annulation	2021 202105853	1		En cours d'instruction
Total Commune :			10	9	Contentieux terminés
Total contentieux connexe (EPF)			14		
Total général			23		

Au total 33 dossiers contentieux ont été pris en charge ou sont en cours de suivi par le service. (35 dossiers en 2020). Sur ce total 19 dossiers concernent directement la Commune et 14 indirectement puisque c'est l'EPF Occitanie qui représente les intérêts de la Commune pour l'écoquartier ZAC de GIMEL.

Ce chiffre doit être pris en compte à hauteur de 19 réellement car 14 dossiers concernent l'EPF Occitanie pour GIMEL où la Commune n'est pas partie prenante directement.

Sur l'ouverture des contentieux en 2021 on constate une forte diminution puisque 4 nouveaux contentieux sont ouverts en 2021 contre 12 l'année précédente. La moitié relève de la mise en œuvre de la protection fonctionnelle qui n'avait pas été mise en œuvre depuis 2015.

Le nombre de clôtures de contentieux est stable 9 dossiers dont 5 du domaine de l'urbanisme correspondent à des désistements suite à obtention d'un permis de construire ou accord avec le pétitionnaire de l'autorisation.

Depuis le 1 janvier 2020 la Commune dispose d'une protection juridique auprès de l'assureur Paris Nord Assurances services qui prend en charge au forfait les frais d'avocat des dossiers couverts.

- Veille juridique et précontentieux

Le service contrôle ponctuellement des courriers ou renseigne les autres services comme les élus (questions juridiques cas pratiques urbanisme ou MP ou divers ; recherche de texte). Il n'y pas de recensement de cette partie de l'activité.

III / Sur le domaine urbanisme

A / Affaires foncières, urbanisme et aménagement

Les dossiers ayant donné lieu à une décision du Conseil Municipal :

Sur le domaine des affaires foncières et politique agricole :

1. **Urbanisme** – DCM N°42 : 32 Route de Montferrier cession parcelle communale AX 349- RB Group - M. Xavier Bringer – Désaffectation et déclassement du domaine public – AX 349 – Autorisation –
2. **Urbanisme** – DCM N°41 Eco quartier GIMEL : Convention opérationnelle EPF Occitanie, Montpellier Méditerranée Métropole et Commune de Grabels
3. **Urbanisme** : DCM N° 81 Avenant convention compensation doublement A9 : CEN Occitanie, ASF et SYBLE intégration parcelle BC 8
4. **Urbanisme** : DCM N° 80 Acquisition de plein droit de bien vacant et sans maître parcelle BC 8 Guillery

Sur le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme :

1. **Urbanisme** : DCM N°9 Avis de la commune sur le projet de PLU de la commune de St Clément de rivière
2. **Urbanisme** : DCM N° 59 GIMEL écoquartier : bilan procédure de participation du public par voie électronique ZAC éco quartier GIMEL
3. **Urbanisme** : DCM N° 61 ZAC DE GIMEL EcoQuartier Engagement dans la démarche de labellisation nationale "EcoQuartier" : adoption de la Charte EcoQuartier
4. **Urbanisme** : DCM N° 60 ZAC de GIMEL « EcoQuartier » - approbation du dossier de création
5. **Urbanisme** : DCM N°62 confirmation du cadre d'évolution des objectifs communaux de développement urbain et de préservation et mise en valeur des espaces naturels et agricoles à inscrire dans le PLU climat Montpellier méditerranée Métropole .
6. **Urbanisme** : DCM N° 93 Vœu de la Commune de Grabels pour la création d'un Organisme de Foncier Solidaire Métropolitain
7. **Urbanisme** : DCM N°96 Création d'un périmètre d'études relatif aux projets d'aménagement quartier de Valsière partiellement

Au total 11 dossiers ont été présentés pour délibération au Conseil municipal pour ces domaines.

B/ Autorisations d'urbanisme

Type d'autorisations	2017	2018	2019	2020	2021
PERMIS DE CONSTRUIRE ET MODIF	73	88	78	57	63
Déclaration de travaux & Déclaration préalable	60	80	94	77	119
PERMIS D'AMENAGER ET MODIF	1	0	2	1	1
PERMIS DE DEMOLIR	3	5	5	2	3
CERTIFICATS D'URBANISME	265	267	300	283	301
Déclaration d'intention d'aliéner (vente)	151	163	150	141	166
Autorisation de travaux (AT) établissement recevant du public (ERP)	6	8	9	8	15
RENSEIGNEMENTS D'URBANISME	116	89	95	119	65
PERMIS DE CONSTRUIRE	2017	2018	2019	2020	2021

POSITIFS	37	14	32	26	45
NEGATIFS	6	3	13	5	12
SANS SUITE		1		2	
IRRECEVABLES					
EN COURS	17	30	16	10	18
DEPOSES	60	48	61	43	63
DECLARATION PREALABLE	2017	2018	2019	2020	2021
POSITIVES	49	58	69	47	98
RETIREES		7	2	1	2
NEGATIVES	5	9	13	16	21
SANS SUITE				3	
IRRECEVABLES					
EN COURS	6	14	10	9	14
DEPOSEES	60	88	94	77	119
Activités services	2017	2018	2019	2020	2021
COURRIERS	219	229	274	287	307
FAX ET BORDEREAUX	149	147	162	144	156
Mails					2083
Total	368	376	436	431	2546
Appels entrants		1510	1523	1319	1422
Réception public	781	938	889	446	513

Les dépôts d'autorisation d'urbanisme sont stables même si on ne retrouve pas les niveaux d'avant la pandémie. Il y a un report vers des projets plus modestes car on constate une réelle augmentation des déclarations de travaux (119 en 2021 et 77 en 2020). Est-ce l'effet confinement 2020 qui a recentré les propriétaires sur des travaux d'amélioration de leur logement ? Les permis de construire sont en légère hausse sans retrouver les niveaux de 2019 et 2018. Pour les ventes (DIA) le niveau avant crise est dépassé (166 en 2021; 150 en 2019).

L'accueil public n'a pas retrouvé les niveaux d'avant crise sanitaire et le report vers l'accès à distance se poursuit (appels entrants 1422 contre 1319 en 2020). Le service a comptabilisé pour la première

année les mails qui s'élèvent à 2083 en 2021. La réception du public est de 513 rdv sur l'année dont 40 pour le PLU, 9 pour le cadastre, 385 pour les autorisations d'urbanisme. (446 en 2020).

Depuis le 1er janvier 2022 les autorisations d'urbanisme peuvent être déposées par le guichet numérique, (<https://gnau.montpellier3m.fr>); la totalité du service a bénéficié d'une courte formation en novembre 2021 pour comprendre le nouveau dispositif et l'outil permettant de recevoir en mode dématérialisé pour la Commune et instruire pour la Métropole. Les conséquences et la montée en puissance de ce mode de dépôt sur le service urbanisme de la Commune sont difficiles à prévoir, l'engouement risque de venir des Notaires qui sont en demande pour les certificats d'urbanisme et les déclarations d'intention d'aliéner. Quoiqu'il en soit le guichet communal de l'urbanisme reste l'échelon réglementaire de dépôt des autorisations d'urbanisme, que le dépôt soit numérique ou papier ; celui-ci continuera à accompagner les administrés dans la constitution de leur dossier et dans l'application des règles d'urbanisme.

L'urbanisme d'aménagement et de projet reprend en activité même si le rythme est complexe pour ceux qui dépendent de Montpellier Méditerranée Métropole. (Ecoquartier GIMEL , aménagement du Pradas.).

Les modifications du PLU ont été reportées ou abandonnées en fonction des priorités de la Métropole dont les moyens sont concentrés sur le PLUi. (Modifications du PLU Pradas / Euromédecine, la révision du schéma d'assainissement pluvial).

Sur le PLUi, les avancées sont certaines au niveau communal (mise en concertation des zones urbaines courant juillet 2021) mais ralentissement à l'échelle métropolitaine (le travail sur les zones urbaines s'est achevé fin 2021 sur le territoire de la métropole ; décalage du calendrier du PLUi , ...). Dans ce contexte il est difficile de pouvoir avancer sur des projets qui n'entrent pas dans les règles du PLU en vigueur qui date de 2013 et qui ne peuvent attendre l'achèvement du PLUi engagé depuis 2017 dont l'opposabilité est incertaine (fin 2023 / début 2024).

Le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) est désormais opposable, le service urbanisme gère les demandes d'autorisation d'enseignes en attendant la mise en place d'un service instructeur par la Métropole.

Sur le service instruction des autorisations d'urbanisme de la Métropole, la Commune poursuit son travail collaboratif pour répondre au mieux aux délais d'instruction et exigences réglementaires mais ce service métropolitain est en forte tension au niveau de ses moyens humains créant des situations d'instruction d'urgence. Concernant le service pluvial de la métropole structuré en 2020, la Commune bénéficie désormais d'avis sur les permis de construire et un niveau d'échanges et d'informations fluides.

5 - Service Communication – Culture

Les actes de communications sont nombreux et traduisent l'activité de la commune. Leur rôle est devenu essentiel dans la période dans un contexte de raréfaction des moments collectifs du fait de la pandémie. Ils assurent donc un trait d'union essentiel de la commune.

a- Médias divers

- Affiches
- Dépliants-programmes
- Banderoles
- Communiqués de presse
- Signalétiques, etc.
- Captation vidéo pour la diffusion des Conseils Municipaux.
- Réalisation de vidéos
- Gestion des visioconférences

La réalisation des supports de communication en interne représente une économie importante pour la Commune, ainsi qu'une liberté et une maîtrise des supports.

Avec la crise sanitaire, le service communication a dû s'adapter et adapter les supports de communication de la Commune. Les supports numériques existants ont su évoluer pour cette communication de crise pendant la période de confinement, puis de nouveaux outils ont été pensés pour répondre aux différents protocoles sanitaires.

La page « Facebook » de la ville continue à prendre de l'ampleur, nous avons mis en place une charte graphique et une ligne éditoriale plus adaptées à ce type de communication.

Le service a débuté une réflexion sur une charte de bonne conduite sur les réseaux sociaux.

Création en 2021 de la page Facebook du Point Info Jeunesse Grabels, cogéré avec le PIJ et le service communication.

Création du compte Instagram « Grabelterritoireécologique », dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).

b- Publications 2021 :

- L'AVY (3 numéros) > PAO internet Avril – Juillet – Novembre
- LETTRE D'INFOS (1 numéro) > 1 PAO Interne : Rentrée 2021 + annonce Fête des associations
- AGENDA 2020 – GUIDE PRATIQUE DE GRABELS > PAO externe – Régie pub
- Lettre du Maire > Mensuel + messages ponctuels, invitations...
- Lettre J – diffusion numérique / 2 numéros 1er et dernier trimestre
- Flash du personnel / journal interne – 2 numéros -

TOTAL : 5 publications imprimées

Type de publication	Périodicité	Nombre d'exemplaires	Diffusion	Budget
AVY – journal municipal	3 numéros : Avril / Juillet / Novembre -	5500 ex	distribution boîte aux lettres	6 457 euros
Lettre d'info : rentrée + annonce Fête des assos	Septembre	5500 ex	distribution boîte aux lettres	246 euros
Agenda 2021 - Guide pratique	Janvier	5500 ex	distribution boîte aux lettres	Régie PUB – PAO externe

Publication – conception interne – Diffusion mail

Type de publication	Périodicité	Diffusion
Lettre Enfance jeunesse	2 numéros	par mail - listing Agora
Lettre du Maire	Mensuelle	Par mail – listing lettre du Maire
Journal interne	Trimestrielle – décalé en raison du contexte sanitaire	Diffusion agents municipaux / par mail + mise à disposition dans les services

Communication Web – site internet et réseaux sociaux :

Outil web	Visites mensuels / mentions j'aime	Visites totales
Site internet	11 080 visites mensuelles en moyenne	132 967
Facebook		1260 abonnés

*Gestion quotidienne – mise à jour des actualités – agendas de la commune
Page Facebook – 1260 abonnés*

La fréquentation de la page Facebook est toujours en augmentation, avec la diffusion de messages vidéos, plus de reportages photos, de concerts en direct, de rediffusion de concerts, la mise en place de la captation en direct du Conseil municipal.

c- Manifestations 2021 :

- 30 Manifestations municipales et partenariats dans le cadre de conventions avec des acteurs institutionnels ou associatifs.
- 16 Réunions publiques & protocole (cérémonies, inaugurations, élections, etc.)
- 14 Associations
- 13 Service Jeunesse, écoles, ALSH
- 9 Divers (Métropole, particuliers, etc.)

Les manifestations municipales sont entièrement gérées en interne ou en partenariat avec des associations grabelloises.

TOTAL : 82 manifestations

Types de Manifestations	2020	2021
- Manifestations municipales et partenariats dans le cadre d'une convention	13	30
- Réunions publiques & protocole (cérémonies, inaugurations, élections, etc.)	18	16
- Associations	7	14
- Service Jeunesse, écoles, ALSH	1	13
- Divers (Métropole, particuliers, etc.)	6	9

Manifestations	Supports Com	Présence services / jour de la manif	Participants – non exhaustif	Budget
Journée internationale du droit des femmes – 8 mars	Réalisation d'une vidéo – Diffusion sur les réseaux sociaux	Service com	/	/
Lancement Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) Samedi 20 mars Stand sur le marché	Affiche - diffusion	Service com – reportage photo ST – installation et repli	/	/
Cérémonie de commémoration abolition de l'esclavage lundi 10 mai et samedi 12 juin	Affiche - flyer - communiqué de presse - support web Invitation Conception d'une plaque commémorative	Service com – reportage photo ST – installation et repli	Lundi 10 juin – 80 Samedi 12 juin 450	2300 euros
Fête de la musique Lundi 21 juin Parc du château	Affiche - flyer - communiqué de presse - support web Invitation	Service com – reportage photo ST – installation et repli	400	1200 euros
Lundi 13 juillet Soirée musicale au	Affiche - flyer - communiqué de	Service com reportage photo	250	300 euros

château	presse - support web Invitation			
Festival Instant Jazz à Grabels Du 8 au 10 juillet	Affiche - flyer - communiqué de presse - support web	Service com – reportage photo ST – installation et repli	2000	7000 euros
Fête Nationale Soirée musicale du 13 juillet	Affiche - flyer - communiqué de presse - support web Invitation	Service com – reportage photo ST – installation et repli	150	1200 euros
Festival Radio France 15 juillet	Support com et diffusion Montpellier 3 M	Service com – reportage photo	400	30 euros
Les Toiles de Grabels Tous les jeudis soirs Du 16 juillet au 12 août	Affiche - flyer - communiqué de presse - support web Invitation Programmation musicale	Service com reportage photo	Sur les 5 soirs 1000	1600 euros
Métropole fait son cinéma – samedi 7 août	Support com et diffusion Montpellier 3 M	Service com – reportage photo ST – installation et repli	100	30 euros
Fête des assos –4 septembre	Affiche - flyer - communiqué de presse - support web	Service com – reportage photo ST – installation et repli	400	/
Journée du Patrimoine Naturel Samedi 18 septembre	Affiche - flyer - communiqué de presse - support web Programmation	Service com – reportage photo ST – installation et repli	300	400 euros
Festival – Piano dans tous ses éclats du 24 septembre au 03 octobre	Affiche – flyer – programme concert scolaire	Service com reportage photo	200	6500 euros
9 octobre Spectacle Voix d’ailleurs	Affiche - flyer - communiqué de presse - support web	Service Com – reportage photo	500	1000 euros
Dimanche 17 octobre Spectacle Sous les pavés - CIA	Affiche - flyer - communiqué de presse - support web	Service com – reportage photo ST – installation et repli	100	1 665 euros
Salon d’automne Les 20 et 21 novembre	Affiche - flyer - communiqué de presse - support web	Service com – reportage photo ST – installation et repli Service Festivités	900	3 300 euros

Les manifestations ont repris leur cours avec le desserrement de l'état de la COVID 19 passant de 45 en 2020 à 82 en 2021. Cette augmentation a cependant été à nouveau fortement contrainte en fin d'année.

Point gestion / Crise Sanitaire – Covid 19

En 2021 le service a dû s'adapter à la situation : en appliquant les protocoles sanitaires en lien avec les services de la Préfecture. Nous avons adapté les fiches manifestations avec la prise en compte des protocoles sanitaires et des gestes barrières.

d- SERVICE FESTIVITES / LOCATION DE SALLE**LOCATIONS**

1 location – recettes : 100.00 €

SALLES	Nom	Date	objet	prix
Salle Malala	SOLGIM AGRET	24/09	AG rés Castel des Anges	100.00

RESERVATIONS DE SALLES ET SITES

28 réservations de sites en dehors des manifestations

Nom des sites	Nbre
Salle Simone VEIL (MC 1A)	1
Salle Angela DAVIS (MC 1B)	
Salles Simone VEIL et Angela DAVIS	4
Salle Cléopâtre (MC GYM)	2
Salle Malala (Grande salle Maison commune)	37
Salle Marianne (salle du Conseil)	3
Salle Joseph-Eugène Claustre	11
Salle n°5	3
Salle Campos	19
Salle Campos + cuisine	3
Patio ECQV	4
Cuisine ECQV	5
Salle Debussy	12
Salle de la Gerbe	3
Salle Polyvalente	
Cour anciennes écoles	4

Cour Charles Flottes	7
Parc du Château	1

RESERVATIONS DE MATERIEL

4 réservations de matériel en dehors des fiches manifestations

Particuliers	10
Associations grabelloises	6
Service communal	4
Autres	2

MANIFESTATIONS

27 fiches manifestation dont 4 organisées par association

- > Suivi de l'application des restrictions sanitaires gouvernementales et préfectorales pour les activités des associations et pour les occupations des salles
- > Gestion des demandes pour l'attribution des créneaux dans les salles municipales. Planning et information accord créneaux
- > Organisation fête des associations
- > Préparation SALON D'AUTOMNE – envoi dossiers exposants.

6 - Enfance, Jeunesse, Education, Sport

Au cœur de la vie communale, l'action éducatrice est centrale dans l'activité des services. Elle s'organise dans une variété de propositions qui s'adresse à une population très jeune à Grabels.

Les chiffres de la Caisse d'allocations familiale confirment une nette surreprésentation de la tranche 0-10 ans par rapport à la moyenne départementale, et 65 % de la population des moins de 18 ans à Grabels. La tranche des 0/18 ans représentant plus de 20% du total.

	2018		2019		2020		Département 2020	
Nombre d'enfants (à charge au sens des PF)	1 679		1 702		1 734		235 117	
Nombre d'enfants de 0 de 2 ans révolus (<3)	308	18%	316	19%	308	18%	34 286	15%
Nombre d'enfants de 3 ans (3<= <4)	94	6%	76	4%	97	6%	10 839	5%
Nombre d'enfants de 4 à 5 ans révolus (4<= <6)	196	12%	204	12%	190	11%	23 533	10%
Nombre d'enfants de 6 à 10 ans révolus (6<= <11)	487	29%	494	29%	514	30%	63 455	27%
Nombre d'enfants de 11 à 13 ans révolus (11<= <14)	238	14%	251	15%	249	14%	38 197	16%
Nombre d'enfants de 14 à 17 ans révolus (14<= <18)	250	15%	244	14%	272	16%	44 564	19%
Nombre d'enfants de 18 ans et plus (>=18)	106	6%	117	7%	104	6%	20 243	9%

Ce fait démographique essentiel, conditionne largement l'action des services municipaux autour de l'enfance.

L'accompagnement technique et financier de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault :

La Commune bénéficie du soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault pour l'accompagner dans la mise en œuvre de sa politique enfance jeunesse et éducation. C'est l'objet de la Convention Territoriale Globale (CTG) signée en 2019 pour la période 2020-2023.

Le montant annuel global du bonus territoire CTG s'élève à environ 300 000€ pour soutenir l'activité de la crèche, de la ludothèque, des ALP, du centre de loisirs et de l'espace jeunes, les séjours, ainsi que la coordination des services. Le RAM, le LAEP, mais aussi la micro-crèche Les Petits Grabellois, entités non municipales, entrent également dans le dispositif. Depuis 2021, le bonus territoire CTG leur est versé directement par la CAF, et ne transite plus par la Mairie.

A cela s'ajoutent les prestations de service liées aux nombres d'heures-enfants réalisées dans les différentes structures d'accueil. Le montant annuel des prestations de services versées par la CAF s'élève en 2021 à environ 400 000€.

- **Bilan de la CTG 2021:**

En raison du contexte sanitaire, il n'y a pas eu de comité de pilotage cette année. Néanmoins, voici le bilan des actions pour lesquelles nous nous sommes engagés :

Action	Réalisé au 31/12/2021
<p>Petite enfance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la coordination petite enfance • Promouvoir l'offre de service petite enfance • Veiller à l'adéquation entre l'offre d'accueil et les besoins des familles 	<p>Les réunions de concertation et d'échange entre les structures petite enfance n'ont pas eu lieu en raison du contexte sanitaire, mais aussi en raison du départ en septembre de la directrice de la crèche municipale, cheffe de file de cette action.</p> <p>Néanmoins, les services municipaux sont à nouveau partie prenante des comités parentalité REEAAP animés par l'association Gutenberg-Grabels.</p> <p>Et les temps à la ludothèque pour accueillir les enfants de la crèche, du centre de loisirs, des familles et assistantes maternelles reçues au Relais Petite Enfance (ex-RAM) ont pu reprendre à compter de septembre.</p> <p>Réalisation du guide petite enfance amorcée. Attente de la prise de fonction de la nouvelle directrice de la crèche en janvier 2022 pour poursuivre le travail entamé</p> <p>Efforts perturbés par la situation sanitaire.</p> <p>Le taux d'occupation de la crèche municipale reste trop faible. La demande des familles en accueil occasionnel ou horaires atypiques reste insuffisamment prise en compte. Le métier d'assistante maternelle est de moins en moins attractif.</p> <p>Les besoins des familles sur l'ensemble de la commune demeurent imprécis.</p>
<p>Enfance et jeunesse :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir la qualité des accueils de loisirs 	<p>Malgré les protocoles sanitaires contraignants, les accueils de loisirs (ALP, centre de loisirs, espace jeunes) maintiennent des</p>

<p>et leur complémentarité éducative</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer des actions fils rouges garantissant la continuité éducative • Maintenir et/ou développer les séjours 	<p>activités variées et de qualité et renforcent leurs liens pour une continuité éducative.</p> <p>Malgré les protocoles sanitaires contraignants, des actions thématiques ont été proposées à destination des enfants et des parents</p> <p>Un séjour au centre de loisirs et deux séjours à l'espace jeunes</p>
<p>Parentalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un lieu d'accueil pour les jeunes et les parents, à l'ECQV 	<p>Obtention du label « Point Information Jeunesse » en juillet, et ouverture du PIJ en septembre.</p> <p>Installation de la salle des jeunes dans un plus grand local et équipement complet grâce à un appui financier de la CAF.</p> <p>Réorganisation de l'accueil et de l'offre de services à l'ECQV depuis septembre.</p>

A- PETITE ENFANCE ET PARENTALITE

1. La crèche Françoise Chazot

La crèche multi accueil Françoise Chazot est un établissement municipal situé au 49 Rue Félix TROMBE à Grabels. Cet établissement accueille des enfants de 10 semaines à 4 ans, et pour les enfants porteurs de handicaps, jusqu'à leur 6^{ème} anniversaire.

Son agrément est de 44 places en accueil régulier ou occasionnel, à temps plein ou à temps partiel. Cette capacité d'accueil est définie par un agrément modulé en fonction des horaires de la journée :

- De 7h30 à 8h30 : 20 enfants
- De 8h30 à 9h30 : 35 enfants
- De 9h30 à 16h30 : 44 enfants
- De 16h30 à 17h30 : 35 enfants
- De 17h30 à 18h30 : 20 enfants

L'établissement applique le dispositif national de la « Prestation de Service Unique » et bénéficie à ce titre d'une aide de la CAF pour son fonctionnement. La PSU permet de répondre au plus juste au besoin des familles.

Les enfants sont répartis dans 3 sections :

- Une section des « Acrobates » qui accueille 10 bébés âgés de 10 semaines à 8 mois à la rentrée de septembre
- Une section des « Artistes »

- Une section des « Explorateurs »

Ces deux dernières sections accueillent des enfants âgés de 14 mois à 30 mois. Ces deux sections se composent de 17 places.

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Les périodes de fermeture annuelle se sont déroulées comme suit :

- 4 semaines en été
- Les jours fériés
- Lors de la journée pédagogique qui s'est tenue le 8 juin 2021

La directrice de l'établissement a quitté ses fonctions au mois d'octobre et l'intérim de la direction a été assuré par son adjointe jusqu'à la fin de l'année. Le recrutement d'une nouvelle directrice s'est effectué durant l'automne. La candidate retenue a pris ses fonctions en janvier 2022.

Objectifs pour l'année 2021 en lien avec le projet pédagogique

Pour l'année en cours l'équipe de la crèche a choisi de mettre en place en manière pratique certaines valeurs portées par la crèche, notamment la communication bienveillante, la sécurité de l'enfant et l'accompagnement à son développement.

Pour cela, l'objectif fixé est : la communication gestuelle associée à la parole. Grâce à un partenariat avec la Ludothèque, de nombreux supports ont pu être présentés aux enfants.

La communication mise en place semble réduire la frustration de l'enfant dont le langage n'est pas acquis ainsi qu'un meilleur partage entre enfant et professionnels.

De plus, cette année, des groupes de mélanges d'âge ont été mis en place. Ces deux espaces communiquent par une cloison amovible et sont tous les 2 munis d'espaces adaptés à l'acquisition de ces deux tranches d'âge :

- 2 dortoirs avec lits banquette et lits à barreaux
- Un espace repas adapté à plusieurs niveaux de développement
- Des coins jeux et des tapis pour des temps plus calmes
- Des toilettes adaptées à l'acquisition de la propreté

Cette organisation « multi-âge » présente de nombreux avantages :

→ *L'observation dans le développement psycho moteur et affectif*

Comme les enfants apprennent beaucoup par l'observation et par l'imitation, les groupes multi âges leur offrent l'occasion d'observer des comportements très diversifiés. Les relations sont enrichies du fait de la différence de développement. Un enfant plus jeune observera avec intérêt les actions d'un enfant plus âgé que lui et bénéficiera ainsi d'une émulation plus importante. De la même manière un enfant plus âgé aura plus d'occasions de développer ses capacités relationnelles d'empathie et d'entraide auprès d'enfants plus jeunes que lui.

→ *Les jeux et ateliers*

Tous les jours, des ateliers sont organisés pour répondre aux besoins des enfants : motricité, motricité fine, activités manuelles en fonction du développement et des capacités de chacun.

Des jeux « libres » sont également proposés tout au long de la journée dans les espaces de vie. En mélangeant les âges, les jeux sont aussi mélangés. Ainsi les plus jeunes peuvent être attirés et stimulés par des jeux de « grands » et les plus grands s'approprient aussi les jeux des plus petits. On peut constater qu'ils sont en général heureux de redécouvrir leurs anciens jeux qu'ils détournent souvent de leurs utilisations initiales.

→ *La responsabilisation et la stimulation*

Les grands s'occupent naturellement des petits. Cette responsabilisation spontanée est une puissante source de valorisation pour les grands, grâce à l'entraide et à la découverte du partage. Quant aux plus jeunes, ils sont souvent stimulés par les plus grands dans leur développement, notamment dans l'acquisition du langage qui se développe plus rapidement

→ *Le vivre ensemble*

La mixité des âges permet d'accepter plus facilement les différences (de développement, de rythme, de capacité, d'envies...) et d'apprendre à vivre ensemble. Chacun peut ainsi évoluer à son propre rythme avec moins de « compétition ». Cela favorise l'épanouissement, l'estime de soi et la confiance en soi de chacun.

Fréquentation

La structure accueille tout type de profil socio-professionnel. L'établissement accueille à temps complet un enfant différent, nécessitant un renfort en personnel d'encadrement. Grâce à une subvention obtenue auprès de la CAF d'un montant de 13870€, ce poste supplémentaire est pris en charge à 80%.

Conformément aux recommandations, la crèche a fermé du 6 au 26/04 et proposé un accueil minimum pour les familles prioritaires (parents soignants et dont l'un des deux ne peut pas télétravailler). La section des artistes a fermé du 6 au 12/07 en raison d'un cas Covid parmi les enfants. Pour la même raison, le secteur des acrobates a fermé du 2 au 12/12.

L'année 2021 a, comme l'année 2020, été marquée par les difficultés liées à la pandémie de COVID-19. L'ordre de fermeture par les autorités (avec une exception pour certains enfants) ainsi que l'isolement des cas contact et positifs ont entraîné une baisse des effectifs et donc du taux de fréquentation sans oublier le manque à gagner.

Durant toute l'année, la crèche a maintenu une organisation permettant le non-brassage des 3 sections.

La crèche présente 51 enfants inscrits pour un agrément de 44 au moment fort de la semaine.

Les contrats sont modulés en fonction des besoins des familles mais aussi de l'agrément.

- **Taux de réservation** : 86.14% (80.78% en 2020, 83.31 % en 2019, 79.2% en 2018, 73.18% en 2017)

Le taux de réservation représente le cumul des contrats des familles en lien avec l'agrément. Plus concrètement, c'est l'ensemble de ce qui est réservé par les familles sur la totalité du temps d'accueil proposé (nombre de jours d'ouverture x par l'amplitude journalière x 44

- **Taux d'assiduité** : 67.70% (65.63% en 2020, 77.17% en 2019, 74.38% en 2018, 74.74% en 2017)

Le taux d'assiduité mesure le respect des contrats. Celui-ci permet de mettre en lien le contrat reprenant les jours de présence des familles en lien avec leur présence réelle sur la crèche

- **Taux d'occupation** : 58.32% (53.02% en 2020, 64.29 % en 2019, 59.04% en 2018, 56.88% en 2017)

Le taux d'occupation met en exergue la fréquentation du nombre d'enfants en lien avec l'agrément de la structure d'accueil de jeunes enfants. Ce taux doit être supérieur à 70% pour une PSU CAF maximale. On constate que les efforts entrepris depuis 2017 pour optimiser ce taux ont été annulés en raison de la crise sanitaire.

Les données statistiques montrent un taux de réservation adéquat bien que celui-ci puisse être amélioré. Cependant, le taux d'occupation demande un réel effort d'investissement de la part de l'équipe de direction afin d'optimiser celui-ci. La mise en place d'accueil occasionnel ainsi que le complément du planning des enfants présents en demi-journée devraient permettre d'augmenter le taux d'occupation que ce soit par le remplacement d'enfant en congés ou malade.

Il est à noter que le contexte sanitaire a favorisé ce faible taux d'occupation.

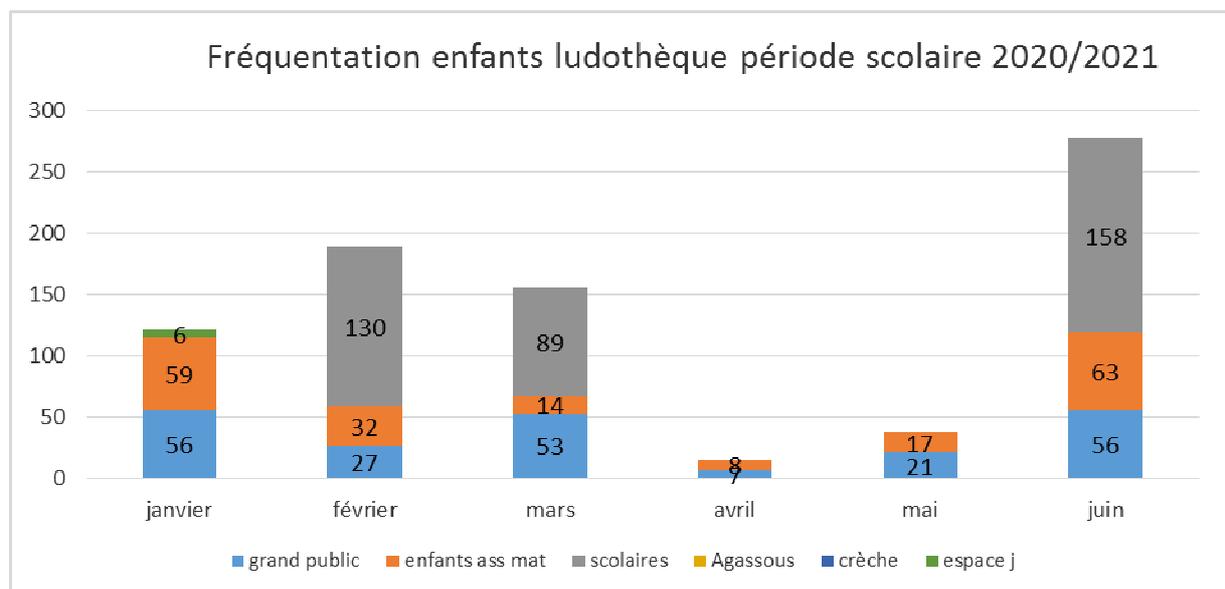
En ce qui concerne le taux d'assiduité, il apparaît qu'un effort puisse également être mis en place afin de favoriser la fréquentation de la crèche par les enfants.

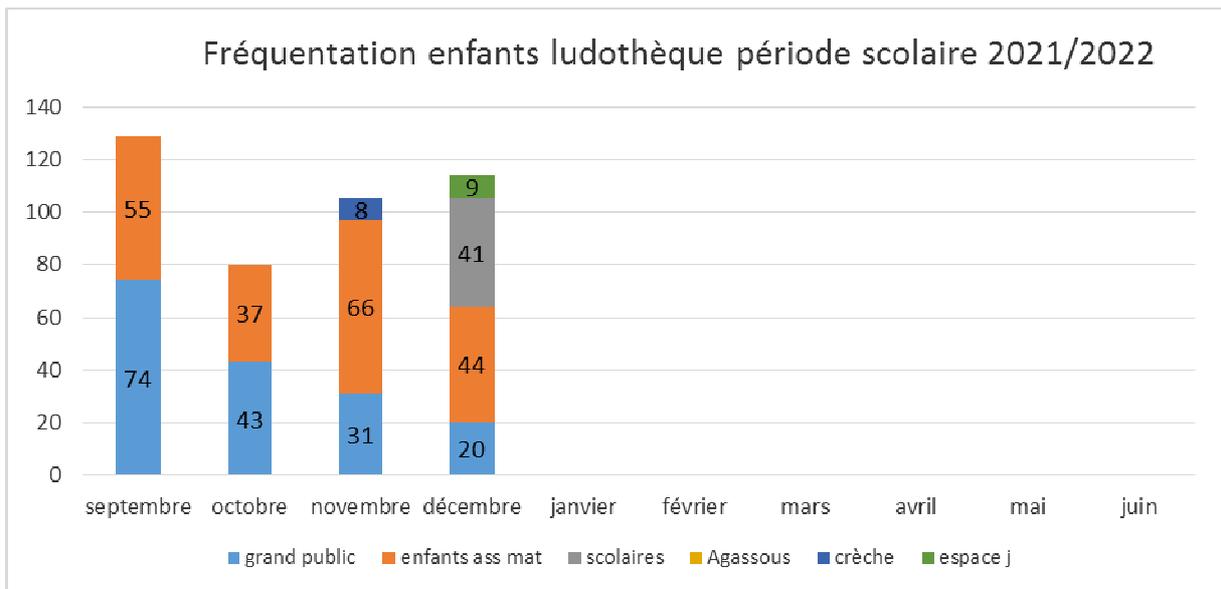
2. La Ludothèque

La ludothèque a été fermée du 1^{er} au 26 avril, puis a rouvert avec une jauge limitée à 8 personnes.

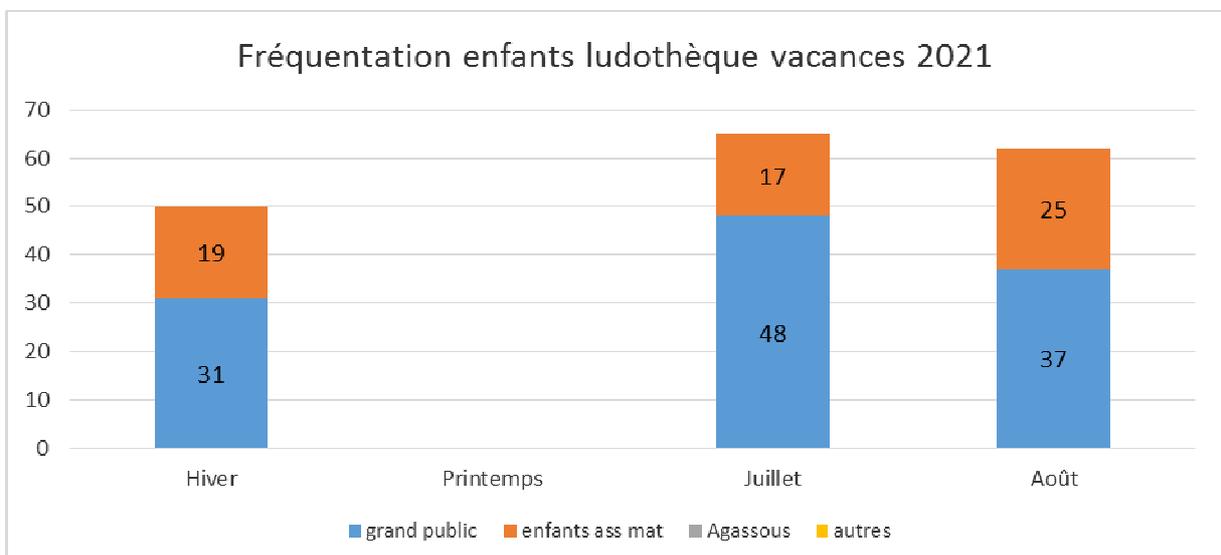
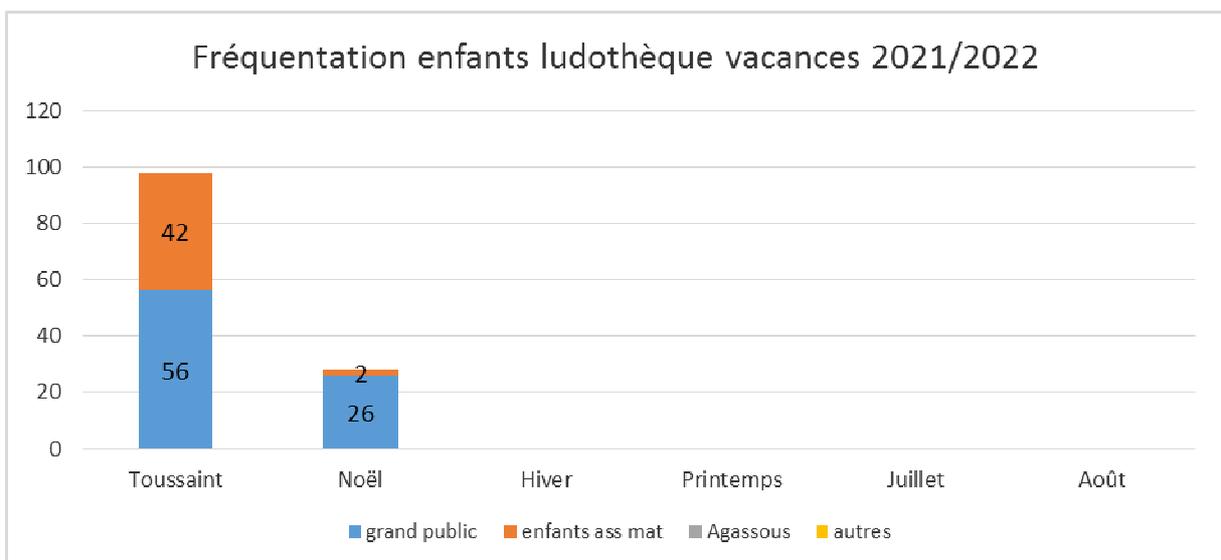
A partir des vacances d'été elle a repris son fonctionnement habituel, avec une fermeture les deux premières semaines d'août. Ainsi que la dernière semaine de décembre.

Fréquentation :





La fréquentation a fluctué au gré des contraintes sanitaires. Elle reste bien en-deça de la fréquentation avant covid (-50% sur la période septembre / décembre).



Les inscriptions ont repris depuis septembre : 15 adhérents du côté des familles et 8 assistantes maternelles au 31 décembre.

De janvier à juin, les ouvertures le samedi n'ont pu être réalisées de manière régulière faute de présence d'un des deux agents ou du contexte sanitaire. Depuis septembre, mise en place de « la ludo est de sortie », avec une ouverture un samedi par mois hors les murs.

Participation aux évènements suivants : fête de l'enfance, foire aux associations, Halloween, Festipetits et les illuminations de Noël.

La ludothèque intervient depuis septembre à l'école Pierre Soulages, en proposant une animation par semaine aux enfants de l'ALP (maternelle).

L'accueil des classes de l'école P. Soulages et de la crèche se fait sur des créneaux en matinées et après-midis les jeudis et vendredis, de manière plus régulière depuis la rentrée de septembre.

Acquisition de nouveaux jeux, mais aussi de malles afin de mettre en place un système de malles de jeux tournantes sur les 3 ALP et le centre de loisirs (effectif à compter de février 2022).

Les médecins et puéricultrice de la PMI interviennent toujours les mardis une semaine sur deux,

L'assistante sociale n'est plus présente depuis septembre, dorénavant ses permanences se font à l'ECQV.

Le RPE (ancien RAM) propose des temps d'animation au moins une fois par mois au sein de la ludothèque, depuis septembre au moins deux animations par mois sont effectuées.

3. Le Relais d'Assistants Maternelles ou relais petite enfance (RPE)

Indicateurs :

Nombre d'assistantes maternelles (AM) :

- 28 AM agréées (-25% par rapport à 2019)
- 26 en activité réelle (-16% par rapport à 2019)
- 86 places d'agrément

Nombre d'enfants accueillis :

- 81 enfants accueillis au 31.12.21 (-10% par rapport à 2019) Parmi lesquels :
 - o 2 accueils de fratrie
 - o 15 accueils en périscolaire

Erosion régulière du nombre d'assistantes maternelles agréées, du nombre de places d'agrément offertes et du nombre d'enfants accueillis. Perte d'attractivité du métier.

ACTIONS INDIVIDUELLES :

539 contacts d'assistantes maternelles

6 contacts pour des informations sur l'agrément et/ou les métiers de la petite enfance

160 contacts de familles dont 65 pour une nouvelle recherche d'accueil et 9 de familles extérieures pour Grabels.

39 contacts de partenaires de Grabels

352 contacts de partenaires institutionnels, professionnels liés au fonctionnement du RPE.

Autres actions individuelles avec les partenaires :

- Organisation de formations continues pour les assistantes maternelles : SST, Communication gestuelle associée à la parole + perfectionnement + la bien-traitance, etc.
- Journées de coordination Caf en présence ou en visio :
 - avec la participation de partenaires institutionnels tels que missions du Conseil Départemental
 - la formation animée par l'EPE sur le processus de médiation dans la gestion des conflits
 - la nouvelle réforme des modes d'accueil
 - les nouveautés de monenfant.fr
 - le travail de réflexion sur la période de familiarisation en crèche et chez l'assistante maternelle
- Réunion de travail avec l'IRTS sur la formation pratique et les référents professionnels
- Réunions de travail sur l'observatoire de la lecture individuelle à Pierres Vives
- Comités parentalité animés par Gutenberg à Grabels
- Réunions petite enfance et parentalité à Grabels
- Rencontres de travail avec la puéricultrice du secteur
- Journées de formation petite enfance à Pierres Vives « berceuses et chansons pour les bébés », à Palavas avec Christine SCHUHL et Catherine Dolto « accueillir, accompagner, soutenir le tout-petit, bien-traitance et humanisation », conférences sur la pédagogie Pistoia avec une fédération de professionnels, gestion des conflits avec CNFPT et mairie de Juvignac, etc.

ACTIONS COLLECTIVES :

Ce sont des temps de rencontres professionnels et professionnalisants proposés aux assistantes maternelles avec les enfants sous leur responsabilité ; tout ceci dans un cadre ludique et convivial.

Tables et chaises de la Ludo sont remises dans la cour extérieure pour permettre l'installation du mobilier, des jeux et jouets du RPE. L'espace est ainsi complètement réaménagé et adapté à l'évolution des bébés et des plus grands. Cela permet aux professionnelles un accompagnement sécurisant des enfants.

Enfin, il favorise les échanges entre professionnelles (Assistants maternelles/ Educatrices de jeunes enfants) et entre professionnelles et enfants.

35 RENCONTRES COLLECTIVES ET LUDIQUES SUR GRABELS	AM	ENFANTS	FAMILLES	TOTAL
32 rencontres collectives au RPE / Espace Famille + Salle Cléopâtre / Maison Commune	148	349	6	503
1 participation à un atelier danse de Didier Théron	2	6	0	8
1 collaboration grabelloise au Festipetits de la Métropole	5	24	8	37
1 spectacle « Concert d'histoires de Noël loufoque et rigolo » de et avec l'artiste Flavia Perez	11	21	3	35
TOTAL	166	400	17	583

B- ENFANCE ET TEMPS PERISCOLAIRES**1. Affaires scolaires**

Au 31/12/2021, 802 élèves étaient scolarisés à Grabels, les 7 élèves de l'Unité d'enseignement autisme inclus. Ils étaient 800 un an auparavant. L'école Joseph Delteil a bénéficié de l'ouverture d'une 16^{ème} classe.

Le nombre d'enfants instruits à domicile est en baisse par rapport à l'an passé : 10 enfants à ce jour, dont 4 collégiens, 3 relevant de P. Soulages, 1 de J. Delteil, 2 de J. Ponsy.

EFFECTIFS ACTUELS DES ECOLES COMMUNALES				
	Ecole Primaire Pierre Soulages	Ecole Maternelle Jean Ponsy	Ecole Elementaire Joseph Delteil	TOTAL
Nombre de classes	9	7	16	32
U.E.M	0	7	0	7
Petite Section	46	68	0	114
Moyenne section	43	62	0	105
Grande section	34	58	0	92
CP	44	0	65	109
CE1	35	0	64	99
CE2	0	0	90	90
CM1	0	0	92	92
CM2	0	0	94	94
Total établissements (hors U.E.M)	202	188	405	795
Total Mater	311			
Total Elem	484			
Total U.E.M	7			
Total	802			

La Commune a répondu à deux appels à projets de l'Etat concernant le secteur scolaire :

- Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires : L'objectif étant d'équiper les classes élémentaires d'un socle numérique de base (ordinateurs et vidéoprojecteurs interactifs, mais également une classe mobile pour Delteil). Une subvention de 26 034€ a été accordée à la Commune et la commande de matériel est en cours.
- Appel à projets "Transformation numérique des collectivités territoriales" : Une subvention de 10 000€ a été accordée à la Commune et permet de financer l'évolution du portail famille dont le déploiement aura lieu dans le premier semestre 2022 pour une mise en production à la rentrée 2022.

a. L'école Pierre Soulages

L'équipe enseignante a souhaité une réorganisation pédagogique en dissociant les élèves de maternelle et d'élémentaire. Depuis septembre, il y a donc 5 classes de maternelle situées au rez-de-chaussée et 4 classes d'élémentaire à l'étage. Cela a entraîné une réorganisation du déploiement des Atsem.

L'association Gutenberg-Grabels poursuit l'accompagnement scolaire dans les locaux, étendu depuis septembre au mercredi matin. L'école de musique poursuit également des ateliers d'éveil musical.

b. L'école Jean Ponsy

L'Unité d'enseignement maternel (UEM) pour les 7 élèves présentant des troubles du spectre autistique a entamé sa 4ème année de fonctionnement. Le bilan fait par le gestionnaire ADAGES est très positif concernant les apprentissages des élèves et l'inclusion progressive auprès des autres élèves. L'ensemble du corps enseignant et du personnel municipal juge très positif les interactions observées entre les enfants, sur l'ensemble des temps scolaires et périscolaires.

La convention de mise à disposition des locaux a été renouvelée lors du Conseil Municipal de novembre.

c. L'école Joseph Delteil

Le programme définitif de l'opération de rénovation thermique a été remis à la Commune en mai. Sur cette base, la consultation pour la désignation d'un maître d'œuvre a été lancée en juin. Au terme du processus, le GIE Atelier Méditerranéen a été retenu. La phase d'études a débuté en décembre.

2. Le périscolaire

Une nouvelle tarification périscolaire a été élaborée, comptant 10 tranches au lieu de 7 pour une meilleure progressivité, et se basant sur le quotient familial au lieu des revenus du foyer. Elle est entrée en vigueur au 1^{er} septembre.

La grille adoptée comporte une tarification très sociale du repas au restaurant scolaire ou au centre de loisirs à 1€ pour les familles en tranche 1. Elle ouvre droit à un appui financier du ministère des Solidarités et de la Santé.

Par ailleurs, le principe d'application de la tarification la plus basse pour les enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance a été décidé, pour tous les services péri et extrascolaires.

a. Les rues scolaires

Afin de sécuriser les abords des écoles du centre et favoriser les mobilités douces, un périmètre de rues scolaires a été mis en place depuis la rentrée de septembre. Tous les jours scolaires, la circulation des engins motorisés y est interdite de 8h20 à 8h50 et de 16h30 à 17h. Un pédibus municipal a également été créé au départ du centre commercial Saint-Charles. Le personnel municipal (animateurs et agents des écoles) en assure l'encadrement, ainsi que la gestion des barrières aux entrées du périmètre.

Un 1^{er} bilan du dispositif a été fait en conseil de la vie périscolaire de novembre. Une enquête téléphonique auprès d'un échantillon de familles sera réalisée début 2022 afin d'envisager ou non sa pérennité.

b. Conseils de la vie périscolaire

C'est une instance facultative, mise en place en 2016 à l'initiative de la Commune, regroupant les délégués de parents, les élus municipaux en charge du secteur Enfance Education, et les services périscolaires. Les directeurs d'établissements scolaires y sont conviés, mais n'ont pas d'obligation à y participer. L'objectif est d'échanger sur les temps périscolaires, leur organisation, leur contenu, de dresser des bilans, de travailler sur des points particuliers, etc.

Un conseil périscolaire s'est tenu le 23/11.

c. La restauration scolaire :

Deux commissions menus réunissant le prestataire SHCB, élus, parents d'élèves délégués, et personnel municipal ont pu être organisées le 10/06 et le 14/10. Cette commission a pour objet de suivre la bonne exécution du marché, et de transmettre remarques et propositions concernant les produits et menus proposés.

d. Le transport scolaire :

Depuis septembre 2019, le service de transport scolaire municipal ne concerne plus que les élèves de CE2 à CM2. La demande globalement moins importante permet d'octroyer davantage de trajets aux mêmes enfants. Depuis septembre 2021, 73 enfants bénéficient du service (contre 68 en 2020), issus de 69 familles (contre 58 en 2019). Chacun bénéficie en moyenne de 6,2 trajets par semaine (contre 6,4 en 2019).

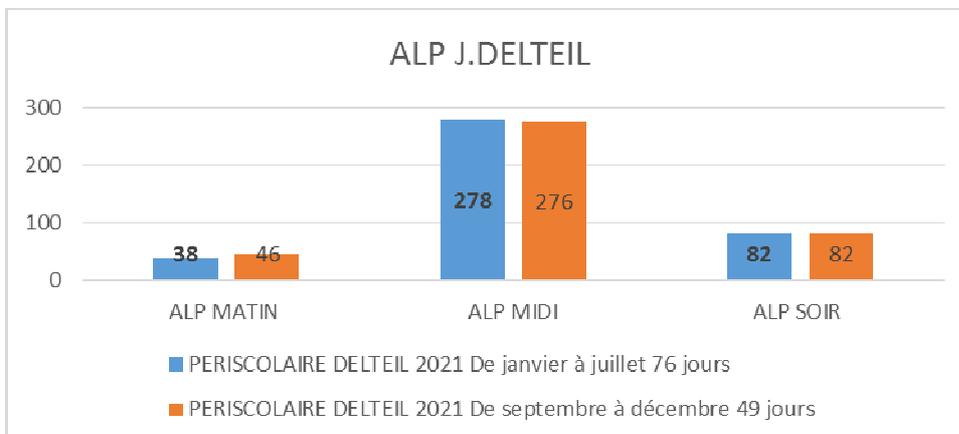
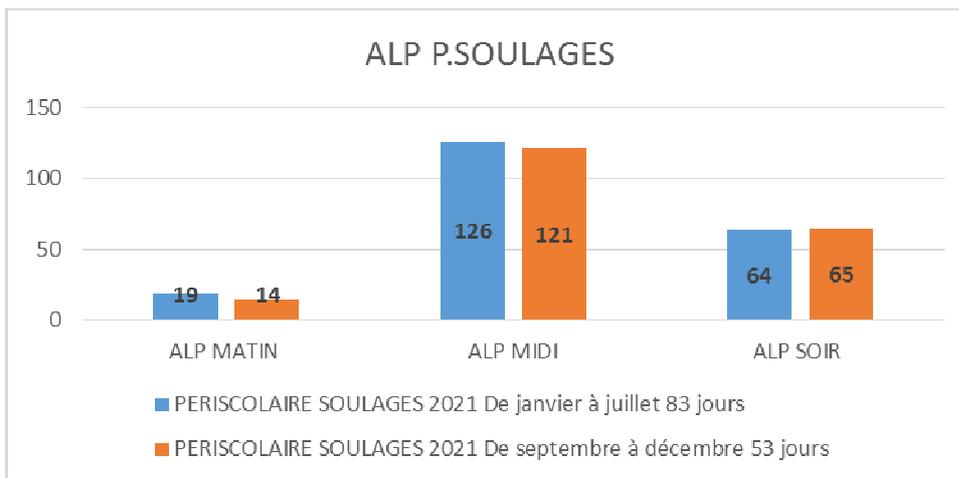
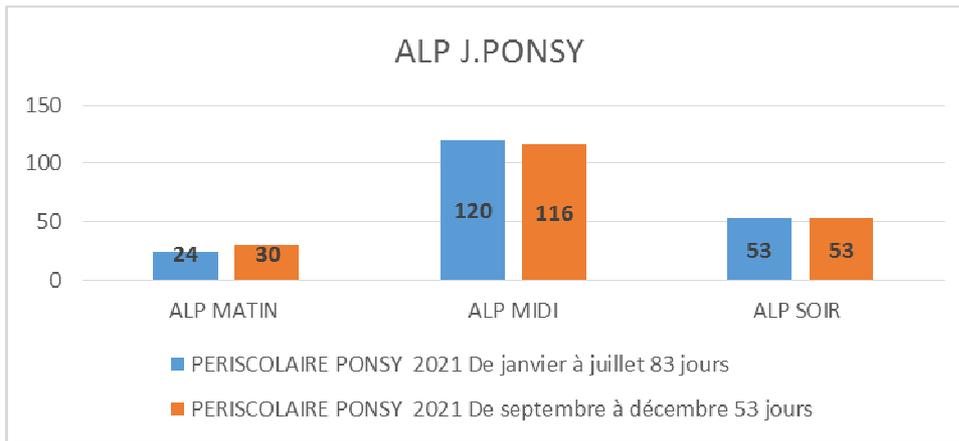
Le nombre d'enfants en CE2 arrivant de Soulages étant plus important que celui de l'an passé, cela explique l'augmentation du nombre de demandes.

e. Les Accueils de Loisirs Périscolaires :

Cette année encore le service a été très impacté par la crise sanitaire et l'organisation a sans cesse été revue au gré des protocoles à suivre, des absences, et surtout de la difficulté à recruter des nouveaux animateurs. Tout cela mine la motivation des encadrants, empêchés dans la réalisation de leurs projets et activités prévues pour les enfants.

L'école Joseph Delteil a fermé du 16 au 26 mars puis du 6 au 10 décembre. Les vacances de printemps ont également été décalées d'une semaine. Des fermetures de classe ont eu lieu de manière perlée aux écoles Jean Ponsy et Joseph Delteil, particulièrement à l'automne.

Fréquentation moyenne :



Certains animateurs ont bénéficié d'une formation de 3 journées sur la gestion des conflits. Sur le même thème, une réflexion interne a été menée et des outils mis en place sur l'autorité et les sanctions envers les enfants au comportement difficile. Pour compléter, une analyse des pratiques professionnelles animée par une psychologue a été mise en place depuis septembre pour les responsables d'équipes.

Malgré la lourdeur des protocoles sanitaires, les équipes d'animateurs proposent des programmes d'activités variés comprenant des activités manuelles, sportives, créatives, etc.

- ALP J. Ponsy

« L'arbre aux nids », arbre pour faire réfléchir les enfants à leurs bêtises et à la notion de sanction/réparation ; cabane aux émotions ; cabane extérieure ; nettoyage et labourage du jardin ; création de panneaux indicatifs pour les plantes du jardin ; la princesse fleurie en

partenariat avec le fleuriste de Grabels ; création de jeux ; ateliers sportifs ; activités manuelles sur des thèmes, des contes, etc.

- ALP P. Soulages

Depuis septembre, la suppression des classes mixtes GS/CP facilite l'organisation de l'ALP. Création d'une banderole pour l'association « Le poulailler de Mathieu » dont les membres ont entamé un trajet pédestre au départ de l'école jusqu'à Paris pour sensibiliser à l'autisme ; création de bracelets, de cabanes, de jeux de société, de banderoles, costumes ; peinture, création de jeux de société, pixel'art, décoration, défis construction, construction en palette, fresques, fresques nature, quilling art, décoration de vitres ; contes, musique, histoires animées, jeux musicaux, histoires, théâtre, spectacle de marionnettes, théâtre d'improvisation, expression corporelle ; jeux de société, jeux coopératifs, ludothèque, jeu de devinettes et de déduction, loto des monstres ; récré-active, jeux d'adresse, jeux sportifs, ultimate, corde à sauter, jeux de lancer, olympiades, thèque, hockey, sport

Le service municipal des sports intervient 2 fois par semaine pour étoffer les multi-activités du soir (tambourin, basket, danse, hockey, boxe, multi-sport, football, rugby, ultimate)

- ALP J. Delteil

Activités sportives et tournois, théâtre, activités manuelles, quilling, origami, manga, journal, street foot, zumba, Kho Lanta, journée déguisée, kermesse

A noter la réédition d'une action sur la sensibilisation aux usages des écrans (distribution de la plaquette réalisée l'année précédente, et défi sans écrans), ainsi que des ateliers d'éducation à la nutrition dans le cadre du Programme National Nutrition Santé (PNNS).

Un intervenant extérieur anime des ateliers d'échecs hebdomadaires aux écoles J. Delteil et P. Soulages. Des élèves ont participé à un tournoi scolaire départemental d'échecs

Le projet « Passerelle » visant à des actions transversales aux 3 ALP a été maintenu avec les réalisations suivantes : réalisation d'une fresque commune aux 3 ALP, échanges d'animateurs, correspondance entre les élèves de CE1 de P. Soulages et de J. Delteil, décoration de Noël.

La fête de l'enfance s'est tenue le 05/06 et a connu un réel succès cette année encore.

f. Le Conseil Communal des Enfants

Les 10 élus du CCE sont encadrés par un animateur de l'ALP J. Delteil. En 2021, les projets des enfants ont été freinés dans leur mise en œuvre en raison du contexte sanitaire. Les projets suivants ont été menés à bien :

- Récolte pour l'épicerie solidaire
- Participation aux commémorations de l'abolition de l'esclavage et inauguration du square Toussaint Louverture
- Travail et réflexion sur l'aménagement futur de l'école
- Proposition de menus pour le restaurant scolaire
- Journée carnaval/kermesse école J. Delteil

Les 18 et 19 octobre ont eu lieu les élections pour renouveler la moitié des membres. 487 votants pour élire 5 nouveaux représentants parmi les 22 candidats.

g. La régie scolaire :

Le bilan de l'année 2021, arrêté à la date du 3 janvier 2022, est fait sur deux exercices scolaires, le 2^{ème} semestre de l'année scolaire 2020/2021 et le 1^{er} quadrimestre de l'année scolaire 2021/2022.

Les factures impayées de l'année scolaire 2020/2021 ont fait l'objet par l'ordonnateur d'un titre exécutoire transmis auprès de la Trésorerie de Castries et dont le recouvrement est en cours. Celles concernant le 1^{er} quadrimestre 2021/2022 le seront courant février 2022.

Bilan facturation année 2021

Année scolaire de référence	Service	Structure	Montant facturé	Montant encaissé	Impayé
2020/2021	Alp Matin	Alp Matin Élémentaire	4 022,96	3 925,95	97,01
	Alp Soir	Alp Soir Élémentaire	9 558,53	8 613,51	945,02
	Alp Midi	Alp Midi Élémentaire	7 870,48	7 345,88	524,60
2021/2022	Alp Matin	Alp Matin Élémentaire	2 833,70	2 347,57	486,13
	Alp Soir	Alp Soir Élémentaire	6 043,57	4 552,14	1 491,43
	Alp Midi	Alp Midi Élémentaire	5 122,06	4 010,23	1 111,83
			35 451,30	30 795,28	4 656,02
2020/2021	Alp Matin	Alp Matin Maternel	3 082,34	2 954,85	127,49
	Alp Soir	Alp Soir Maternel	7 686,73	7 106,00	580,73
	Alp Midi	Alp Midi Maternel	5 054,45	4 768,04	286,41
2021/2022	Alp Matin	Alp Matin Maternel	2 068,85	1 572,61	496,24
	Alp Soir	Alp Soir Maternel	4 799,59	3 613,88	1 185,71
	Alp Midi	Alp Midi Maternel	3 456,80	2 690,48	766,32
			26 148,76	22 705,86	3 442,90
2020/2021	Bus	Bus Aller	603,02	558,02	45,00
	Bus	Bus Retour	3 201,78	2 784,92	416,86
2021/2022	Bus	Bus Aller	629,70	492,35	137,35
	Bus	Bus Retour	2 127,18	1 558,78	568,40
			6 561,68	5 394,07	1 167,61
2020/2021	Facturation Restauration	Restauration Élémentaire	81 822,02	76 420,83	5 401,19
2021/2022	Facturation Restauration	Restauration Élémentaire	47 169,39	37 053,16	10 116,23
			128 991,41	113 473,99	15 517,42
2020/2021	Facturation Restauration	Restauration Maternelle	52 666,28	49 295,99	3 370,29
2021/2022	Facturation Restauration	Restauration Maternelle	30 612,75	23 897,84	6 714,91
			83 279,03	73 193,83	10 085,20

Année scolaire de référence	Service	Structure	Montant facturé	Montant encaissé	Impayé
2020/2021	Restauration Adulte	Restauration Adulte	2 930,00	2 920,00	10,00
2021/2022	Restauration Adulte	Restauration Adulte	1 445,00	1 420,00	25,00
			4 375,00	4 340,00	35,00
2020/2021	Restauration Scolaire	Restauration Scolaire U.E.M	1 649,20	1 649,20	0,00
2021/2022	Restauration Scolaire	Restauration Scolaire U.E.M	719,20	719,20	0,00
			2 368,40	2 368,40	0,00
		TOTAL	287 175,58	252 271,43	34 904,15

Taux de recouvrement spontané en cours au 3 janvier 2022 **87,85 %**

Moyens de paiement utilisés par les familles

En 2021, les prestations périscolaires ont été payées selon la répartition des modes de paiement suivants :

- ✓ 57,75 % par prélèvements automatiques,
- ✓ 39,30 % par cartes bleues,
- ✓ 2,24 % par chèques,
- ✓ 0,71 % en espèces.

Logiciel Agora+

Au cours de l'année 2021, il n'est pas constaté de dysfonctionnements du logiciel de réservation en ligne qui semble être plus fluide qu'avant, notamment par la mise en place d'une version comportant des mises à jour récentes.

Conclusion

Le bilan définitif de l'année scolaire 2020/2021 (soit de septembre 2020 à juillet 2022) laisse apparaître un taux de paiements spontané égal à 95 % pour un montant total facturé de 299 839,48 € soit 15 109,35 € de factures impayées transmises en contentieux et ayant fait l'objet de l'émission de titres exécutoires.

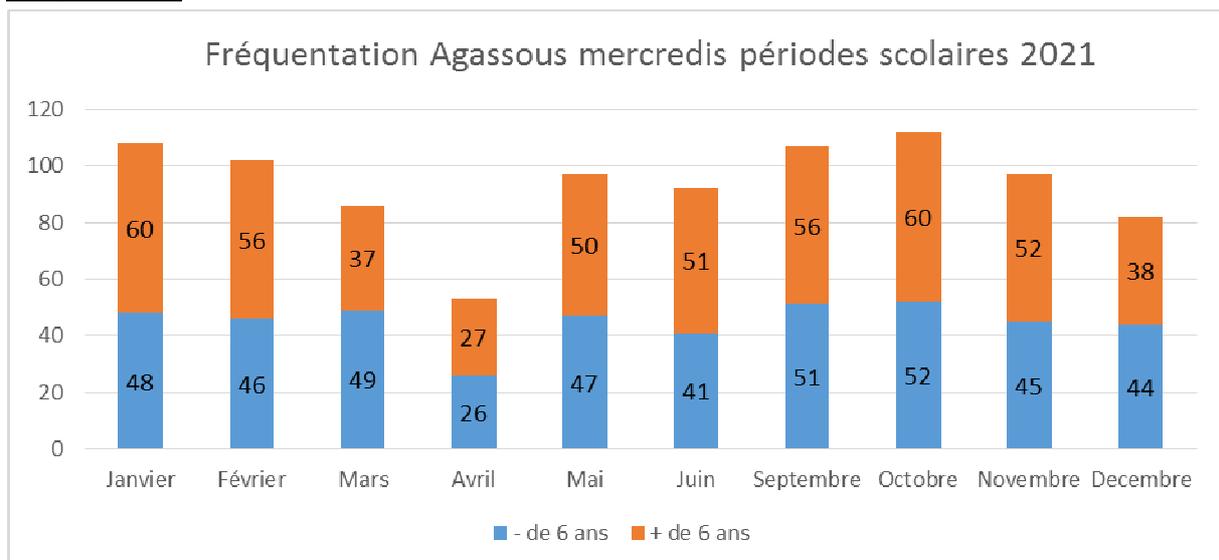
Pour le 1^{er} quadrimestre de l'année scolaire 2021/2022, à la date de rédaction du présent bilan, le taux d'impayés est de 21,58 %, en baisse constante, pour un montant facturé sur la période de 107 027,79 €.

En 2022, le nouveau portail famille donnera la possibilité aux usagers de faire des démarches directement en ligne (intégration de documents, mise à jour des revenus...etc...). Il permettra une gestion plus efficiente de la régie et un gain de temps dans les démarches administratives des usagers.

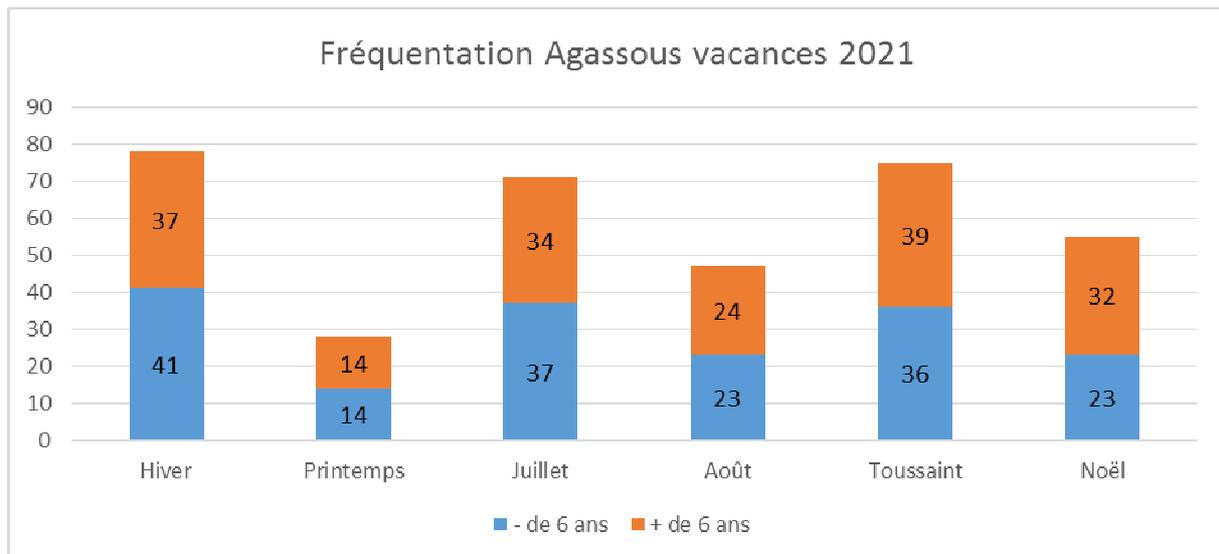
La mise en place du module « notification » du logiciel Agora+ nous permet un gain de temps et une économie financière car il permet l'envoi de relances de factures impayées par courriel sans passer par la voie postale payante.

3. L'ALSH Les Agassous

Fréquentation



93 enfant accueillis en moyenne les mercredis des périodes scolaires, ce qui reste inférieur au niveau de 2019. Septembre et octobre ont été des mois très fréquentés (107 et 112 enfants en moyenne chaque mercredi). Les périodes de printemps et d'automne ont été perturbées par le Covid.



Les vacances ont été plutôt bien fréquentées (niveau comparable à 2019) à l'exception des vacances de Printemps qui ont été décalées d'une semaine en raison de la crise sanitaire et pour partie réservée aux enfants des personnels prioritaires. Le mois de juillet est également plus faible qu'en 2019.

L'équipe d'animation choisit et travaille les thèmes des mercredis et des périodes de vacances. Les enfants sont répartis par niveau scolaire : 3 groupes en maternelle et 2 groupes en élémentaire. Un animateur est nommé référent de chaque groupe et y reste tout au long de l'année afin qu'il soit un repère pour les enfants. Les autres animateurs changent de groupe à chaque cycle. Les animateurs font preuve d'adaptation face à la crise sanitaire même si parfois cela reste parfois compliqué et peut générer des situations conflictuelles. Certains mercredis ont été réservés uniquement à l'accueil des enfants des personnels prioritaires (17 et 24 mars, 7 avril).

Les activités des mercredis :

Sport à la Salle Polyvalente, motricité à la salle de motricité de J. Ponsy, balades nature, mini randonnées, ateliers vidéos, ateliers cuisine gourmande, créations de mobiliers de palettes, ateliers artistiques, jardinage (plantation de tomates/framboises/aubergines), création de dessins animés, théâtre, maquettes, création d'igloo, créations de bijoux, fimo, perles cuites, herbiers, rénovations de meubles, créations de jeux de société, grands jeux (jeux d'enquêtes, jeux de pistes), créations de décors, projections de films, échanges de cadeaux solidaires, journée pyjamas, histoire animée, rallye photo, fabrication de cabanes, etc.

Les activités durant les vacances :

- Vacances d'hiver du 15 au 26 février 2021 - Thème : Zootopie
Stage de cuisine, fabrications d'animaux géants en papier mâché et grillage de poule, art manuel, fresques, peintures, théâtre, grands jeux de pistes, randonnées, motricité, sport.
Les créations ont été réalisées pour la journée « Anim'Grabels » en partenariat avec l'espace jeunes, la ludothèque, et coordonné par l'ECQV, qui a dû être reportée à plusieurs reprises en raison du contexte sanitaire.

- Vacances de printemps du 19 au 30 avril 2021 - Thème : Voyage dans l'espace

Ouverture uniquement aux enfants des personnels prioritaires la première semaine. Le centre de loisirs a fermé la deuxième semaine. Créations de planètes, activités scientifiques, art et déco, jeux de sociétés.

- Vacances d'été :

Du 8 juillet au 30 juillet - Thème : la vie dans un camp d'été/Bd et Manga

Du 2 au 31 août 2021 - Thème : Kung fu Panda/un Indien dans la ville

Slackline, les défis sportifs, randonnées dans Grabels, nombreuses piscines installées pour jeux d'eau, grand jeu de Memory, stage de couture, jardinage, création de BD, cluedo géant, art et déco, stage de cuisine, sport, motricité, fabrications de lanternes chinoises, jeux de défis, décors géants, activités manuelles au jardin des oiseaux, jeux de kermesses, créations de totems, nombreuses sorties pour grands jeux au Château/Source/jardin oiseaux, etc.

Mini séjour du 12 au 16 juillet. Plus de 30 demandes pour 12 places.

1 mini séjour à Tarassac pour 12 enfants âgés de 8 à 11 ans. : Activités : canoë, accrobranche, visite d'une grotte, la richesse de la vie en collectivité

- Vacances d'automne du 25 octobre au 5 novembre 2021 – Thème : Halloween

Fêtes costumées, danse, créations de décors, création de maison hantée, grands jeux de pistes, jeux culinaires, chasses aux trésors, randonnées, créations de masques, sport, motricité, peinture, créations manuelles et de décors, cuisine diabolique.

- Vacances de Noël du 20 au 24 décembre 2021 - Thème : village de Noël

Art manuel, créations de décors, cuisine, repas partagé, danse, chant, atelier légos géants avec un prestataire extérieur,

- Les sorties organisées durant l'année, principalement en été :

Ferme pédagogique de Lansargues pour tous les groupes, zoo du Lunaret, accrobranche Saint Jean de Cuculles, cinéma, parc de Coulondres, parc de la Mosson, centre-ville de Montpellier pour rallye patate, patinoire, spectacle de Noël à la mairie, spectacle de patinage artistique, bamboueraie à Anduze, parc Spirou à Montoux, Mare nostrum.

- Les projets en partenariat

La fête de la nature et de l'environnement durant laquelle a été présenté un Escape Game réalisé par l'équipe d'animation : « Sauvons les Axolotls ». L'objectif est de sensibiliser les enfants à la préservation des espèces en voie de disparition. Ce fut une réussite. Une trentaine d'enfants y a participé lors de la manifestation. Le centre de loisirs a tenu également plusieurs stands : la valorisation des déchets, le tri sélectif.

Fête de la nature : une journée nature pour les 5 à 11 ans

Le matin : matinée à la source de l'Avy pour un inventaire piscicole de la Mosson réalisé par l'Office Français de la Biodiversité de Grabels.

Une après-midi dédié à la découverte de l'environnement et des petites bêtes de notre secteur (le jardin des oiseaux), en partenariat avec les écologistes de l'Euzière.

Créations de décors pour la maison hantée avec l'espace jeune lors des vacances d'automne

Formation avec l'Ecolothèque : dans le cadre de éco-métropole, les animateurs peuvent s'inscrire à des ateliers pédagogiques. 3 animatrices ont profité des ateliers :

- Construire son jardin pédagogique

- Présentation du domaine de la maison de la nature de Lattes.
- Prêt de matériel pour construction de cabanes et malles pédagogiques

La régie du centre de loisirs :

<u>Service</u>	<i>Montant facturé 2020</i>	<i>Montant facturé 2021</i>	<i>Montant encaissé 2020</i>	<i>Montant encaissé 2021</i>	<i>Impayé 2020</i>	<i>Impayé 2021</i>	<i>% Impayé 2020</i>	<i>% Impayé 2021</i>
Centre De Loisirs Moins De 6 Ans : Mercredi	10 701,76 €	19 013,56 €	8 479,51 €	17 516,02 €	2 222,25 €	1 497,54 €	20,77%	7,88%
Centre De Loisirs Moins De 6 Ans : Petites Vacances	10 075,60 €	10 628,67 €	9 127,67 €	8 689,29	947,93 €	1 939,38 €	9,41%	18,25%
Centre De Loisirs Moins De 6 Ans : Grandes Vacances	14860,55 €	14, 267,84 €	12 723,70 €	13 221,39	2 136,85 €	1 046,45 €	14,38%	7,33f
Centre De Loisirs Plus De 6 Ans : Mercredi	12 042,75 €	20 518,63 €	9 205,09 €	18 319,63 €	2 837,66 €	2 199,00 €	23,56%	10,72%
Centre De Loisirs Plus De 6 Ans : Petites Vacances	8 599,67 €	11 392,35 €	7 041,47 €	9 180,78 €	1 558,20 €	2 211,57 €	18,12%	19,41%
Centre De Loisirs Plus De 6 Ans : Grandes Vacances	14 654,35 €	15 043,78 €	11 979,70 €	13 207,45 €	2 674,65 €	1 836,33 €	18,25%	12,21%
Sorties Vacances Scolaires	146,00 €	880,00 €	107,00 €	730,00 €	39,00 €	150,00 €	26,71%	17,05%
TOTAL	76 533,21 €	93 756,83 €	69 203,31 €	83 151,36 €	7329,90 €	10 605,47 €	9,5%	11,31%

Le montant facturé est en hausse de 22,5% par rapport à 2020 (mais n'a pas retrouvé le niveau de 2019, 100 035€), et le montant encaissé en hausse de 20,15%.

Au 31/12/2021, le taux d'impayés est de 11,31% sur l'année 2021 (encore 3 points supérieurs à 2019 à la même période). Il était de de 17,47% en 2020 à la même période (retombé à 9,5% aujourd'hui). Les impayés de l'année scolaire 2020/2021 ont été mis en contentieux.

Le montant reversé à la commune en 2021 s'élève à 87 997,15 €. Il était de 63 656,81 € en 2020.

Le montant de l'aide aux loisirs (A.T.L) de la CAF en 2021 est de 6308,90 € contre 6918,40 € en 2020. À noter qu'en 2021, la période de décembre et des vacances de Noël n'est à ce jour pas comptabilisé (déclaration en cours).

Les prestations ont été payées selon la répartition des modes de paiement suivante :

- ✓ **7.37 % par prélèvement automatique**

- ✓ 79.21 % par carte bleue en ligne
- ✓ 11.86 % par chèque
- ✓ 1.56% par Cesu, ANCV

C- SPORTS ET JEUNESSE

1. L'Espace Jeunes

L'Espace Jeunes a été fermé en raison de la crise sanitaire de mi-mars à mi-mai. Des jauges d'accueil ont également freiné la fréquentation jusqu'en début d'été. La fréquentation sur le 1^{er} semestre n'est donc pas significative.

43 inscrits depuis septembre, dont 31 garçons et 12 filles. 55% vivent au centre de Grabels et 45% à la Valsière. La moyenne d'âge est de 12 ans (10 ans pour le plus jeune et 17 ans pour la plus âgée).

Depuis septembre, la fréquentation a augmenté : en période scolaire, 6 à 8 jeunes au centre et 8 à 10 à la Valsière. L'aménagement de la nouvelle salle des jeunes a attiré de nouveaux jeunes et la fréquentation des espaces jeunes a nettement augmenté. Le groupe participe à toutes les activités proposées avec enthousiasme. Il s'agit maintenant pour l'équipe de réussir à canaliser l'énergie de ces nouveaux inscrits.

Les périodes de vacances ont également été bien fréquentées : les projets, les sorties, le sport, les séjours, mais aussi l'amplitude horaire continue sont appréciés. Les soirées mensuelles les vendredis attirent également beaucoup (24 jeunes). L'Espace Jeunes ouvre le samedi une fois par mois, sur projet, et accueille 5 à 10 jeunes en moyenne.

La salle des jeunes à l'ECQV a intégré depuis septembre l'espace A et B de la salle Richard Campos. Une subvention obtenue de la CAF a facilité l'acquisition de nouveaux mobiliers et équipements. La fête des associations qui s'est tenue cette année à la Valsière a été l'occasion d'inaugurer ce nouveau lieu et de le présenter aux jeunes et aux familles. Le 6 octobre, une journée portes ouvertes a également été organisée afin de mieux faire connaître la salle. Pour l'occasion, les jeunes avaient réalisé un escape game.

Les horaires des deux salles des jeunes sont à présent identiques. Durant les périodes de vacances, une des deux salles, en alternance, reste ouverte en journée continue. Les jeunes qui le souhaitent peuvent apporter leur pique-nique.

On constate une forte mobilité des jeunes d'une salle à une autre sur les périodes de vacances. En fonction du programme d'activités proposé, ils se déplacent facilement en prenant le bus ou bien en se faisant déposer par leurs parents.

Activités proposées en période scolaire :

Le 1^{er} semestre a été fortement perturbé par les contraintes sanitaires. Durant ces périodes, des activités en extérieur ont été favorisées au city stade ou à la source et terrain de l'Avy (handball, basket, football, cross training...) et des jeux par visio (Loup garou, petit bac, jeux de rôles, etc.).

Les jeunes ont réalisé une vidéo en participant à un concours international « je filme le métier qui me plaît ». Ce concours vise à aider les jeunes dans leur orientation. Ils ont interviewé un agent de la police municipale, ce qui leur a permis de recevoir le prix de bronze pour leur investissement.

Les jeunes ont élaboré un projet de mise en valeur du théâtre de verdure du quartier de la Valsière et obtenu une subvention de la CAF pour sa réalisation qui a été repoussée à 2022 en raison du contexte sanitaire.

Futsal proposé tous les mercredis de 14h à 16h à la salle polyvalente de la Paillade. Plusieurs jeunes se sont engagés sur ce projet sport organisé par l'UFOLEP.

Participation à la collecte de la banque alimentaire en partenariat avec le CCAS, le 26 novembre.

Reprise des maraudes un vendredi soir par mois depuis le mois d'octobre, en partenariat avec l'Association Humanitaire de Montpellier et les boulangeries de Grabels. Cette action solidaire attire toujours énormément d'adolescents. Ils se sentent investis et participent avec plaisir aux différents pôles proposés par l'association (distribution, médiation, lien social).

Tenue d'un stand de crêpes lors des illuminations de Noël le 10 décembre sur la place Pablo Neruda. Un groupe de l'ALP P. Soulages est venu chanter quelques chansons et la ludothèque tenait un stand jeux.

Activités proposées durant les vacances scolaires

Le séjour d'hiver a été annulé en raison de la situation sanitaire

L'été a été riche en activité, en projet et en séjour. Les séjours ont toujours autant de succès et permettent de toucher également des jeunes qui ne sont pas présents pendant la période scolaire.

Deux séjours ont été proposés durant l'été :

Séjour 10 jours du 7 au 16 juillet 2021, à Biarritz, 15 jeunes inscrits (activités : surf, découvertes jeux traditionnels basques, bouée tractée).

Mini séjour de 3 jours du 19 au 21 juillet à Tarassac, 10 jeunes inscrits (activités : canoë, canyoning).

Une soirée rétrospective a eu lieu le 8 octobre : Autour d'un petit apéritif, cette soirée fut l'occasion pour les parents et les jeunes des deux séjours d'été de se revoir et de visionner les vidéos réalisées.

Autres activités de l'été :

- 2 journées avec le CLJ (centre de loisirs de jeunes), un centre du quartier de la Paillade tenu par des policiers. Ils proposent de se rencontrer autour d'activités sportives (canoë, paddle, volley, foot, tir à l'arc, baignade) jeux de rôles, création d'un jeu de société, jeux d'eau, création d'un escape game, jeux de société, multisports, activités cuisine pour étoffer le livre de cuisine commencé auparavant.
- Aménagement de la nouvelle salle des jeunes de la Valsière.

Halloween pour le village Mercredi 3 novembre: Après l'annulation de l'édition 2020, la fête d'Halloween a pu avoir lieu cette année malgré les contraintes sanitaires. Cette manifestation est organisée en totalité par les adolescents et les animateurs de l'espace jeunes (création d'un escape game, activités manuelles pour créer les jeux proposés, mise en place de la maison hantée). Malgré

l'obligation d'une vérification du pass sanitaire, les habitants ont été présents. 200 personnes ont été accueillies. Une belle réussite.

Une sortie laser game a été organisée le dernier jour des vacances pour féliciter les jeunes de leur implication. Elle a réuni 27 jeunes.

Vacances de Noël : multisport, atelier cuisine, sortie patinoire, découverte de la couture, jeux de société, maraude à Montpellier.

Passerelle : Pas de partenariat cette année avec le centre de loisirs.

2. Le sport

Le Service des sports assure, en lien avec les services techniques, la gestion des infrastructures sportives : éclairage, remise en terre des terrains de tennis, planification des tontes et arrosage du stade pelousé, suivi des travaux d'entretien et du ménage, suivi des recommandations liées à l'accessibilité, etc.

Cette année, ont été réalisés : Commande et mise de la terre sur terrains de tennis, commande filets cage à 7 et pose filet au stade S.Oltra, test lumière avec le district sur stade S.Oltra, entretien salle de tapis : lavage murs et plafond.

Il entretient des liens étroits avec toutes les associations sportives (planning d'utilisation des salles et infrastructures, problèmes éventuels, appui logistique, aide à la préparation d'évènements sportifs, nouveaux projets, etc.), assure l'animation des réseaux sociaux dédiés au sport grabellois avec des informations et des résultats que nous transmettent les clubs et des informations sur les évènements sportifs organisés par la commune.

Il assure le suivi des conventions sportives : Convention Horiba, Convention type utilisation stade S.Oltra, Convention tennis, Convention Journée de détection, Convention Sport à l'école

Beaucoup d'évènements sportifs n'ont pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire, et les protocoles en vigueur ont considérablement impacté l'activité des clubs et associations sportives. Le service sports a assuré le relais d'information auprès de ces derniers.

Néanmoins, les manifestations suivantes ont pu être organisées : Grand Défi Vivez Bougez à l'ALP J. Delteil avec cette année une stagiaire PNNS qui a organisé des ateliers sur l'importance d'un goûter équilibré et le repas du sportif, organisation du TRAIL de Grabels, organisation des journées du handicap les 2 et 3 avril, participation à la Journée de l'Enfance, participation au RAID VTT de l'Avy, organisation des Défis de l'Avy le 11 septembre 2021.

L'équipe d'animateurs sportifs propose des activités à l'année pour différents publics et sous différentes formes :

- **Tennis de table** : chaque mercredi de 11h à 12h30 en période scolaire à la salle de motricité P.Soulages. 11 enfants âgés de 8 à 11 ans sont inscrits et très assidus (contre 7 en 2020).

- **Basket** : 2 créneaux sont proposés. Un premier créneau pour les 6-8 ans de 14h à 15h30 à l'école P.Soulages (nouveau) avec un groupe de 6-8 enfants et un second créneau pour les 8-12 ans de 16h à 17h30 à la salle polyvalente avec un groupe de 14 enfants.

- **Boxe** : Nouvelle activité pour les 6-10 ans le jeudi de 17h à 18h salle Richard Campos. Un groupe de 8 enfants (3 filles et 5 garçons).

Multi-activités sur le temps périscolaire pour les élèves d'âge élémentaire des écoles Pierre Soulages et Joseph Delteil : Activités variées tous les soirs après la classe, pour des groupes d'une dizaine d'enfants.

Intervention au centre de loisirs : Depuis la rentrée de septembre, nous intervenons au centre de loisirs. Nous prenons en charge tous les âges, des plus petits où la motricité est de rigueur jusqu'au plus grand où plusieurs sports ou activités sportives sont abordés. Le but étant de proposer aux enfants une activité sportive structurée avec de la progression tout en s'amusant.

Sport à l'école :

Depuis septembre 2019, le Service municipal des sports est impliqué dans les séances d'éducation physique et sportive aux écoles Joseph Delteil et Pierre Soulages dans le cadre d'une Convention de partenariat avec la direction académique des services de l'Education Nationale. Ainsi, les animateurs sportifs municipaux accompagnent tout au long de l'année les enseignants dans la préparation et le déroulement des séances sportives. Le maximum a été fait pour que le sport à l'école soit maintenu malgré les protocoles sanitaires successifs. Le partenariat est enrichissant pour tous les acteurs : transmission d'expertise au profit des enseignants, évolution dans les champs de compétences que doivent acquérir les enfants en fin d'année.

En 2021, le service a encadré le cycle rugby avec les CP, le cycle Basket avec les CM2 et en partie le cycle Tambourin avec les CM1. Le service des sports a encadré aussi une classe de CP de P.Soulages sur un cycle tennis à l'ASCH de la Valsière.

Stages multisports : Lors des vacances scolaires, des stages multisports sont proposés sur une tranche d'âge de 9 à 14 ans. Nous accueillons les enfants toute la journée et leur proposons des semaines à thème (multisport, sport de raquette ou encore sport d'hiver...). L'ensemble des stages ont été remplis et fonctionnent bien. Le retour des enfants et des parents l'illustre bien.

Cette année, 11 stages ont été proposés (contre 5 en 2020) : 9 ont accueilli 12 enfants en moyenne (contre 10 en moyenne en 2020) et 2 ont été annulés par manque d'effectif.

Course à pied : Chaque samedi matin de 10h30 à 12h30 se tient le rendez-vous de course à pied. 12 participants réguliers, avec en moyenne 7 personnes tous les samedis. Le groupe s'est renforcé cette année malgré les conditions sanitaires et nous avons pu participer ensemble à quelques courses officielles.

PPO : Un dossier de subvention a été déposé auprès du département pour créer sur le site de l'Avy un parcours permanent d'orientation.

D- ESPACE COMMUNAL QUARTIER DE LA VALSIERE

L'Espace communal du quartier de la Valsière a été réorganisé avec le souci d'améliorer la présence municipale dans cette partie de la ville :

- Mairie annexe
- Espace de Vie Sociale
- Point emploi municipal
- Ouverture d'un Point Information Jeunesse
- Attribution des salles A et B à l'Espace jeunes
- Dynamisation de l'espace de permanences : AS du Département et du CCAS, Mission locale, Handicap Sud 34, Via Voltaire
- Réorientation de l'offre d'activités en direction d'un public enfants / familles sur les temps périscolaires
- Clarification du rôle de la coordinatrice de l'ECQV

1. Point emploi

48 demandeurs d'emploi accompagnés

10 hommes de + 25 ans ; 10 de – 25 ans

17 femmes de + 25 ans ; 11 de – 25 ans

21 entrées en emploi

6 entrées en formation

6 accompagnements de jeunes collégiens ou lycéens dans l'orientation professionnelle ou scolaire

57 % de sorties positives (formation et emploi)

À la suite des réunions et échanges avec les partenaires de l'insertion professionnelle ainsi que certains employeurs, le constat général indique que la période « COVID » s'est traduite par un décalage entre l'offre et la demande.

En effet, en ce qui concerne Pôle emploi, malgré les mesures favorisant l'entrée en emploi (PEC, CIE, etc...), l'offre d'emploi est supérieure à la demande.

En réflexion avec les partenaires, beaucoup de « pertes » dans les demandeurs d'emploi, dues certainement à la baisse de motivation pour trouver un emploi (période psychologiquement difficile) mais aussi peut être dues aux aides de l'Etat pour les personnes les plus précaires (prolongation de droits, etc...) qui ne les « motivent pas à aller travailler pour un salaire égal »...dixit une majorité de demandeurs d'emploi rencontrés dans différentes structures.

Actions service emploi : premier « ptit dej partenaires » réalisé et deuxième « Ptit déj partenaires » programmé mais reporté, petit dej entreprises programmé mais reporté, réunions mensuelles avec Pôle emploi/Gutenberg maintenues, liens par mail ou téléphone avec les partenaires maintenus, implication de plus en plus du service emploi dans la diffusion d'offres et dans la présélection des futurs « recrutés » : agent des écoles, animateurs, etc...

2. Point Information Jeunesse

Labellisation obtenue en juin, subvention de la CAF pour l'aménagement des locaux. Ouverture depuis septembre.

- Fréquentation : 14 jeunes reçus et accompagnés depuis septembre âgés de 13 à 17 ans. (8 filles et 6 garçons). Majoritairement le mardi soir et mercredi après-midi. 2 non Grabellois. Les jeunes de l'Espace jeunes sont informés progressivement de l'existence et du rôle du PIJ. Demandes majoritaires pour des renseignements /recherche de stage et construction de parcours (scolaire et/ou professionnel)
- Aménagement du local terminé, pose de porte-revues, organisation, rangement, meilleure visibilité et lisibilité.
- Création de la page Facebook et mise en place de publications progressivement. Investir davantage les réseaux sociaux. Travail en cours sur le développement de la communication pour faire connaître le PIJ.
- La demi-journée portes ouvertes a eu lieu le 27 octobre durant les vacances d'automne et n'a pas obtenu de succès (peut-être choix de date, lieu, etc.). Une réflexion est en cours pour faire connaître le PIJ de façon différente : présence sur certaines manifestations, distribution de flyers, rencontres avec les collègues et lycées, intervention en partenariat sur certaines actions parentalité, etc.
- Première action réalisée pendant les vacances d'hiver : action « fake news » au sein des deux espaces jeunes
- Arrivée d'un service civique en renfort depuis décembre ayant pour missions de promouvoir le PIJ et développer des actions.

7 - Partenariat avec la ville d'Abalak

L'accès à l'eau potable pour les habitants d'Abalak devient un axe majeur du partenariat. Les demandes de subvention déposées auprès de l'Agence Française de Développement et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse pour permettre la réalisation de l'extension du réseau d'adduction d'eau de la ville ont été acceptées.

L'année 2022 a été mise à profit pour élaborer :

- La convention de partenariat avec l'AFD
- Une convention opérationnelle et financière entre les villes d'Abalak et de Grabels portant spécifiquement sur le projet AEP Abalak

- Une convention quadripartite entre les villes d'Abalak et de Grabels, le Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement du Niger et la Société du Patrimoine des Eaux du Niger afin de préciser les engagements de chaque partenaire pour ce projet
- Le cahier des charges et la procédure de consultation pour la désignation de l'opérateur qui aura la charge de mettre en œuvre le projet sur le terrain pour le compte des villes d'Abalak et de Grabels

Ces conventions devraient être délibérées en février 2022.

8 - France Services

L'association Gutenberg-Grabels a obtenu le label France Services en début d'année. La Commune a souhaité être impliquée dans la mise en œuvre du label, particulièrement pour l'accompagnement des administrés souhaitant obtenir un document relevant du ministère de l'Intérieur, mais aussi ceux souhaitant être accompagnés dans leur démarche d'emploi et de logement.

En accord avec la Préfecture, la Commune et l'association ont établi une convention décrivant les responsabilités de chaque entité dans la mise en œuvre du dispositif. 2 agents municipaux ont bénéficié de formations liées à France Services.

L'accueil à la mairie et à la mairie annexe devrait être opérationnel début 2022.

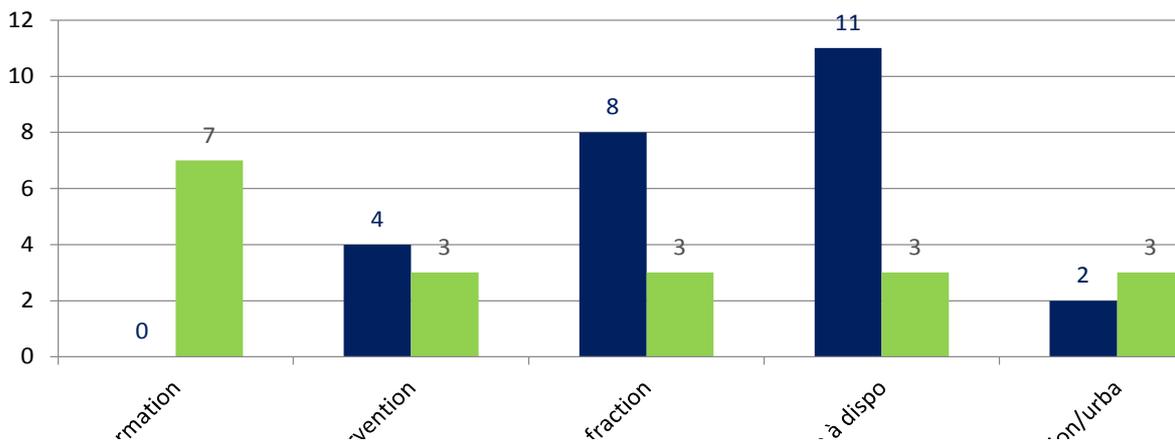
9 - Police Municipale

Les activités du service de police municipale de Grabels pour l'année 2021 sont en hausse importante.

Ces variations statistiques sont cependant observées, notamment en raison du contexte de la pandémie COVID19 perdurant sur le territoire national.

- **Activités de services**

- **25 rapports.**

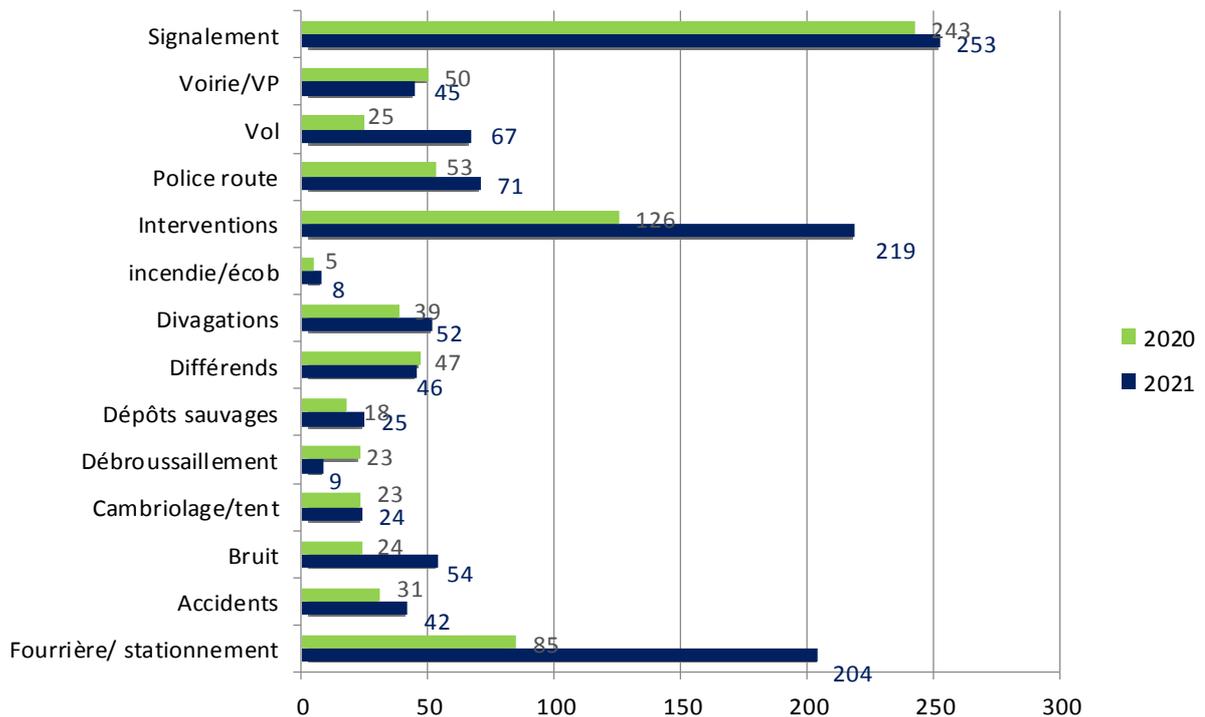


- **1464 mains courantes et 1216 activités journalières soit 2680 activités de services en 2021 (1902 en 2020) soit + 41%**

Ces chiffres repris dans le tableau ci-dessous ne reflètent pas toujours le nombre de faits (accidents, cambriolages, dégradations, vols...) survenus sur la commune, mais le nombre de nos interventions.

Les autres activités de service sont relatives à des interventions très diverses et dont il est impossible de dresser une liste exhaustive tant les doléances ou requêtes des administrés sont variées : enquêtes de voisinage et interventions diverses sur demande de la Gendarmerie, interventions pour des incinérations de végétaux, interventions pour des problèmes de logements insalubres ou vacants, interventions auprès de personnes alcoolisées, dépressives et/ou suicidaires, ouvertures de porte, interventions chez des particuliers suite à des déclenchements d'alarme, recherche de personnes, interventions pour des problèmes de salubrité, interventions pour des atteintes à l'intégrité du domaine public...

Principales activités de services



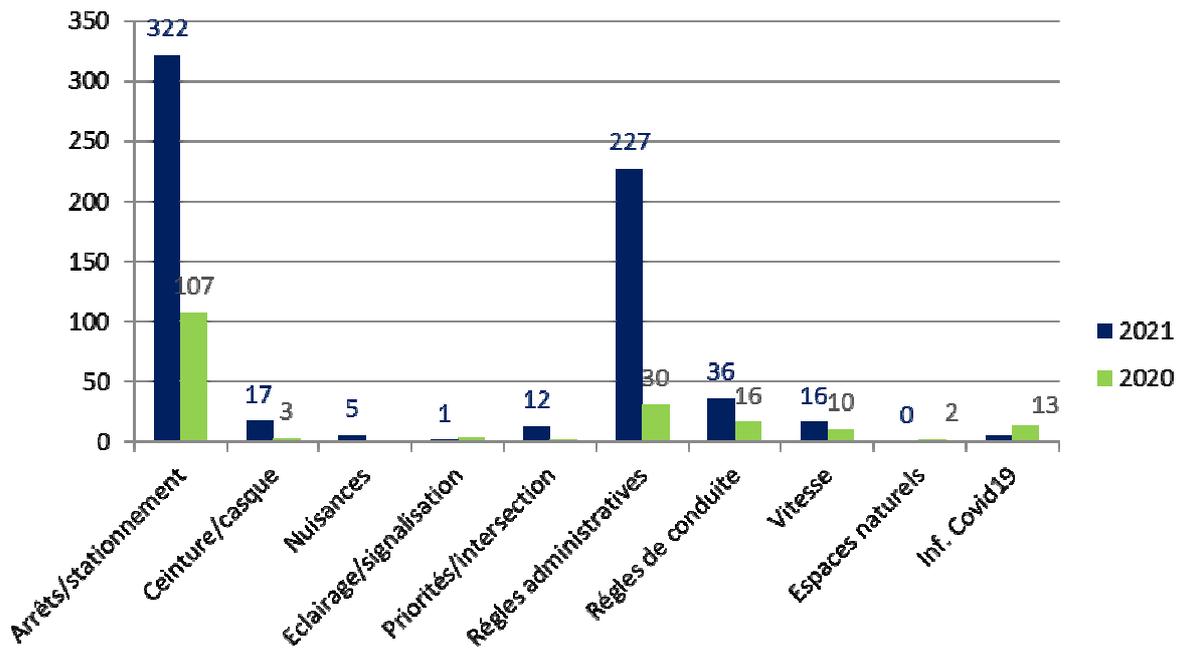
A noter :

- Une augmentation significative des interventions qui se caractérise par un engagement de la Police municipale sur des faits importants et/ou graves nécessitant une intervention rapide.
- Une augmentation significative des activités liées au stationnement/fourrière caractérisée par l'action menée et l'effort budgétaire accordé pour lutter contre le stationnement anarchique et les véhicules ventouses.
- Une augmentation significative des vols, principalement liée à une série de vols d'accessoires sur véhicules ayant touché le secteur montpelliérain cette année.

o Faits marquants en 2021

- 2 interpellations en flagrance d'auteurs de cambriolages (incarcérés à l'issue de leur comparution immédiate).
- 1 sauvetage d'une personne atteinte d'autisme qui menaçait de sauter du pont de la Mosson.
- 1 agent (féminin) blessé légèrement lors d'une interpellation d'individu récalcitrant.
- Installation d'une ZAD en cours d'année sur le tracé du LIEN. De nombreuses incivilités constatées durant les mois d'occupation en confrontation avec les forces de l'ordre jusqu'au démantèlement ordonné par la préfecture.

- 647 verbalisations PVE en 2021 (187 en 2020) soit + 280%



Outre les interventions répertoriées dans le graphique ci-dessus, le service de la Police Municipale a assuré les missions suivantes :

- **Sécurisation du domaine public routier :**

CONTRÔLES ROUTIERS EFFECTUÉS EN 2021		
Nombre	Verbalisations (vitesse, règles de circulation, règles administratives)	Avertissements, présentations de documents
28	37 + 1 délit	44

Au vu des orientations définies pour le service de PM dans le cadre de la sécurisation du domaine routier, le tableau ci-dessus résume le nombre de contrôles effectués sur l'ensemble du territoire communal, ainsi que les infractions relevées (plus nombreuses) directement liées à ces dispositifs.

Certains de ces contrôles ont été réalisés en coordination avec la gendarmerie.

- **Stationnements abusifs et mises en fourrière :**

Une action significative a été engagée en 2021 pour remédier aux problématiques de stationnement anarchique et abusif sur la commune. Une attribution budgétaire supplémentaire a été accordée en ce sens au service et la verbalisation a été renforcée sur ces incivilités.

Nombre de véhicules traités / mises en fourrière		
Nombre de véhicules relevés en 2021	Nombre de véhicules traités sans engagement de MEF	Nombre de mises en fourrière
82	45	37 dont 20 à charge de la municipalité 14 à charge des syndics / SERM 3 à charge des propriétaires

- **Cambriolages**
35 cambriolages et tentatives sur la commune en 2021 (24 en 2020).
- **Opération Tranquillité Vacances** : 75 personnes ont fait appel au service pour surveiller leur domicile en leur absence.
- **Gestion des objets perdus/trouvés** : 81 dossiers traités.
- **Sécurité aux abords des écoles** :

Depuis la rentrée de septembre 2021, le dispositif de « Rue Scolaire » a été mis en place aux écoles Ponsy/DELTEIL.

Une surveillance accentuée a été assurée par la PM pour accompagner les débuts de mise en œuvre. Une surveillance aléatoire pour maintenir une visibilité de la PM est maintenue aux heures d'entrée et de sortie sur les deux sites Soulages et Delteil/Ponsy.

- **Prévention et formation dispensées par les agents:**

- **Formation aux 1ers secours :**

Les formations STT et gestes de 1^{er} secours n'ont pas été reconduites en 2021.

De nouvelles dispositions sont étudiées concernant la poursuite de cette activité au sein de la collectivité en 2022.

- **Prévention routière :**

En raison du contexte sanitaire lié à la pandémie COVID, les interventions de prévention routière ont été suspendues en 2021. Cependant, une journée de prévention est programmée au printemps 2022 à l'école Delteil auprès des élèves de CM2 en coordination avec le directeur de l'établissement dans le cadre du programme scolaire « Savoir rouler à vélo ».

- **Prévention « permis internet »**

Sensibilisation aux risques liés à Internet et à l'utilisation des réseaux sociaux par les enfants. Cette sensibilisation a été effectuée auprès des 8 classes de CM1 et CM2.

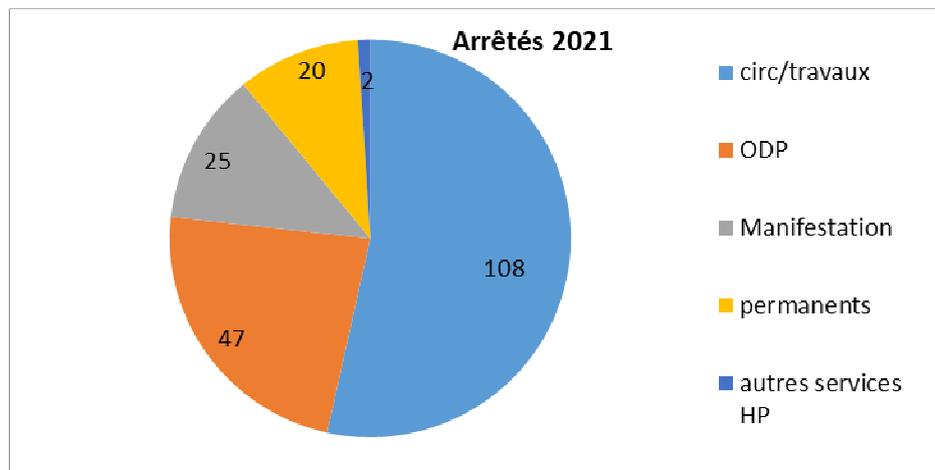
- **Surveillances manifestations culturelles, sportives / festivités / élections**

- **Manifestations** : Présence et sécurisation lors de **13** manifestations et cérémonies.
- **Plan canicule** : Les conditions météorologiques de l'été 2021 n'ont pas nécessité le déclenchement du Plan Canicule.

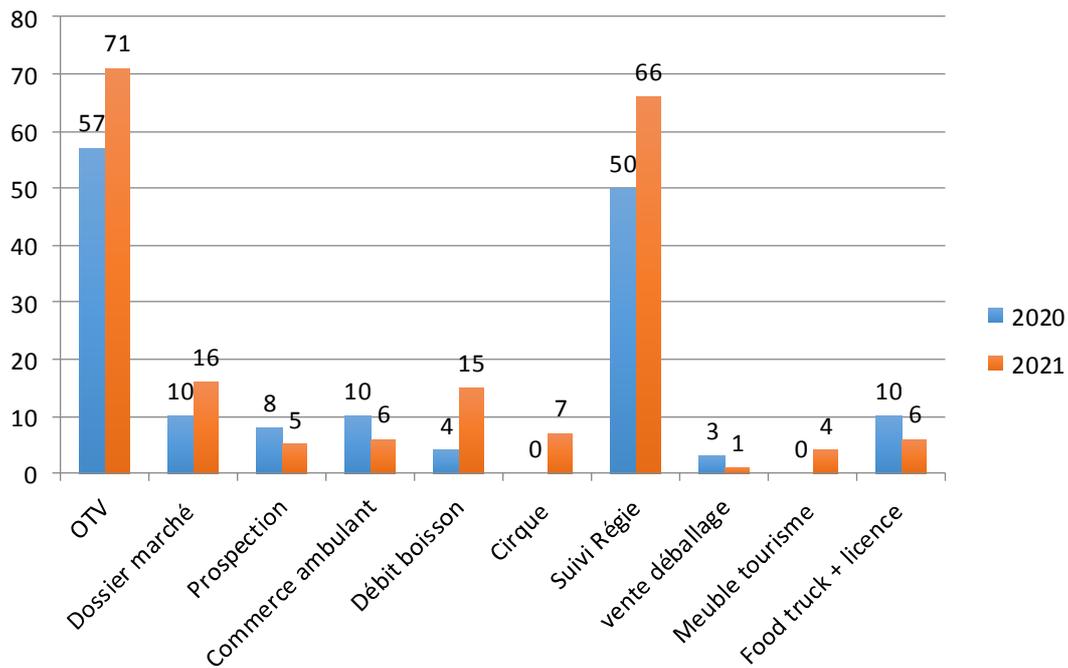
- **Marché** : Surveillance des marchés du samedi matin dont 4 marchés exceptionnels.

- **La gestion administrative**

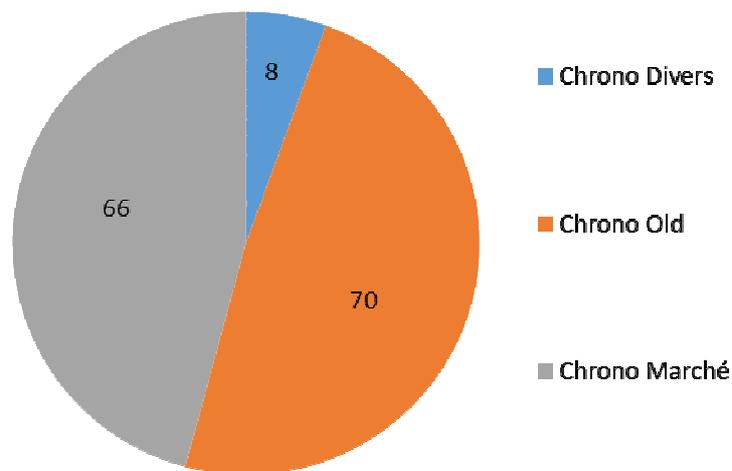
- **202 arrêtés en 2021 (172 en 2020)**



- **Autres tâches administratives**



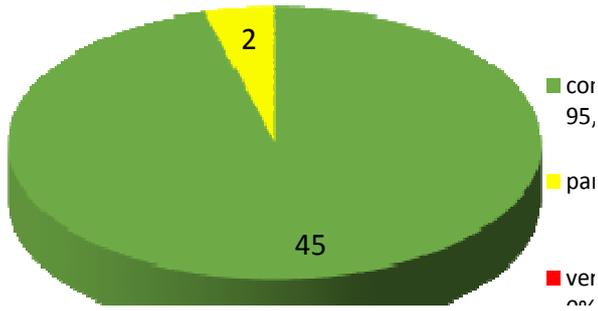
Autres tâches administratives 2021



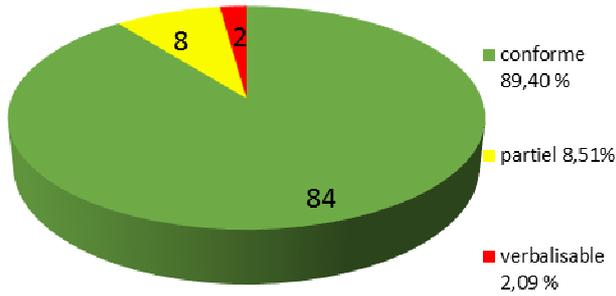
- **Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) :**

En prévention des incendies de forêt, la PM assure le contrôle et le suivi des OLD. Une sectorisation du territoire communal a été déterminée pour attribuer un secteur à chaque agent du service qui en est désormais référent. Les contrôles se poursuivent chaque année en priorisant les parcelles qui présentent des insatisfactions aux règles des OLD. A noter le désengagement des services de l'Etat en matière de contrôle des OLD. Ci-dessous, un visuel graphique de l'état des parcelles soumises aux OLD par secteur.

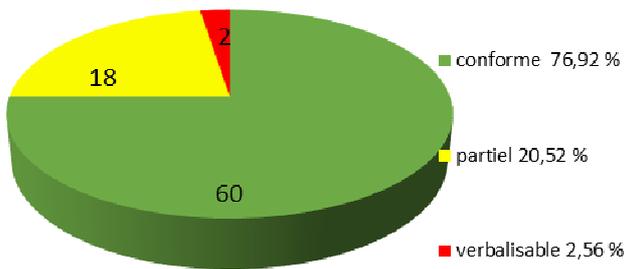
**Secteur 1- "Centre"
2021**



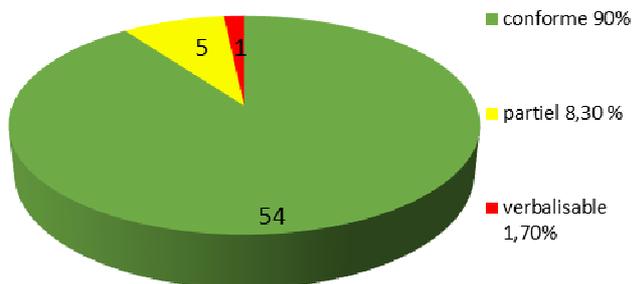
**Secteur 2 – " quartier Valsière "
2021**



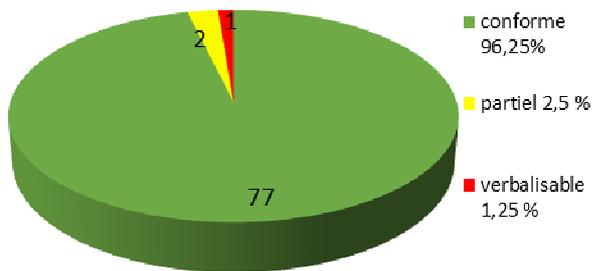
**Secteur 3- "Guillery"
2021**



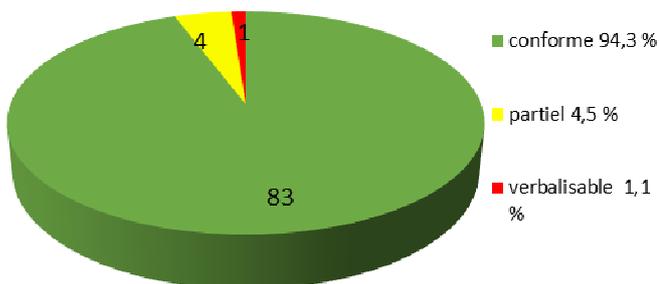
**Secteur 4- "Goule de Laval- Piquet"
2021**



Secteur 5 – "Montalet" 2021



Secteur 6 – "Soucarède-reclux-bel-air" 2021



- **Formation professionnelle :**

- 2 séances d'entraînement au tir organisées pour l'ensemble des agents (50 cartouches par séance et par agent).
- 1 séance d'entraînement pour l'ensemble des agents au maniement du bâton de défense et aux gestes techniques et professionnels d'intervention.
- Formation continue obligatoire (FCO) : les agents de police municipaux doivent suivre obligatoirement 10 jours de recyclage tous les 5 ans et les chefs de service 10 jours tous les 3 ans. En 2021 1 agent 10 jours – 1 agent 6 jours

- **Ressources humaines:**

- **Recrutement :**

Recrutement d'un septième agent au 1^{er} janvier 2021 M.MARTINEZ Philippe.

Recrutement d'un agent administratif à mi-temps au 1^{er} mars 2021 Mme FRETAY Yolande pour l'accueil PM en remplacement de Mme COCLET absente pour longue maladie.

- **Ressources :**

Le poste de la coordinatrice administrative étant un temps plein, la charge de travail affectée à Mme FRETAY ne permet pas d'être effectuée sur un mi-temps. Par conséquent, une priorisation des tâches administratives délaissé en contrepartie d'autres tâches comme l'archivage et la quantification des données et monopolise le chef de service sur des tâches chronophages.

A noter l'absence sur l'année 2021 d'1 agent PM à la suite d'accident de travail. Les orientations prévues en termes d'organisation du service et d'amplification de plage horaire n'ont pu être

réalisées. Cependant, depuis le 1^{er} janvier 2021 un service PM est présent tous les samedis de 9h à 18h, ce qui n'était pas le cas auparavant.

- **Projet de service**

Le projet majeur en 2021 pour la PM est le lancement du projet de vidéo protection sur la commune. Une étude de faisabilité a été réalisée en juin par le BE prestataire TVS Consulting. Des arbitrages budgétaires et un positionnement sur les priorisations ont été définis par M. le Maire et les élus en coordination avec la PM et la Gendarmerie qui nous accompagne dans ce projet. Un calendrier prévisionnel est ainsi élaboré pour la mise en œuvre du dispositif sur 3 ans. La demande d'autorisation préfectorale a été transmise en fin d'année.

Le BE prestataire s'est vu confiée la tranche optionnelle pour réaliser le DCE. S'en suivront les demandes de subventions éligibles avant le début de mise en œuvre prévu au 2^{ème} semestre 2022.

- **Pandémie COVID-19**

- **Organisation**

Le contexte sanitaire lié à la pandémie COVID-19 perdurant sur le territoire national impacte le fonctionnement et l'organisation de tous les services municipaux dont la PM.

Cependant, le service PM est maintenu à un fonctionnement optimal.

Conformément aux directives municipales, des mesures sanitaires adaptées ont été mises en place au sein du service (accueil fermé au public avec prise de RDV possible, port du masque, désinfection des équipements collectifs, distanciation physique adaptée...).

A noter que la spécificité du fonctionnement de la PM et l'exiguïté du poste de police rendent difficile une distanciation physique pérenne.

En cours d'année, nous avons recensé 6 cas contact et 2 cas positifs parmi les effectifs.

- **Activité**

En 2021, nous pouvons noter une baisse de certaines activités liées à l'évènementiel.

Le marché circuit-court de Grabels a, quant à lui, été maintenu avec la mise en place de mesures adaptées, et continue à générer un surcroît d'inscriptions de nouveaux exposants.

A contrario il est observé une hausse de certaines activités liées aux rapports humains impactés par les mesures sanitaires (différends de voisinage, non-respect des mesures sanitaires, altercations, différends familiaux...).

Des contrôles ont été effectués par les agents durant ces mois de restriction pour le respect des mesures sanitaires. Ces contrôles préventifs ont cependant parfois abouti à quelques verbalisations avec discernement à l'encontre de personnes déraisonnables.

- **Perspectives**

L'augmentation de l'activité et l'évolution des missions du service nécessitent une projection à court terme sur le renfort des moyens humains et matériels.

A la demande de M. le Maire, une présentation du présent bilan et un audit comparatif des polices municipales similaires seront présentés en début d'année à titre informel afin d'échanger et de se positionner sur les perspectives d'évolution du service de la police municipale de Grabels.

10 - Services techniques

a- Travaux – études suivis et travaux régie

Les actions menées en 2021 concernent des actions où les services techniques agissent au titre du suivi administratif et technique des opérations à maîtrise d'ouvrage métropolitaine, ou pour lesquelles ils assurent une maîtrise d'ouvrage directe. Elles sont consignées dans le tableau qui suit.

N°	Titre	Site	Compléments	Observ.
1	3M	Rue des Garriguettes	Enrobés suite tx DEA	Suivi
2	3M	Route de St Gély	Réfection affaissement	Suivi
3	3M	commune	Commande de panneaux	Suivi
4	3M	Pont de Bel air	Réparation de la lisse	Suivi
5	3M	DRR M127 piste cyclable	Réparation rondins de bois	Suivi
6	3M	DRR M127 vers Salinier	Réparation rondins de bois	Suivi
7	3M	DDR M 102	Réparation glissière	Suivi
8	3M	M 127 e3 protection piste cyclable	Pose d'une glissière	Suivi
9	3M	Passerelle bois	Réparation	Suivi
10	3M	Pont de Bel Air	Mise en sécurité Gabion	Suivi
11	3M	Chemin du Salinier	Remise en forme et pose GNT	Suivi
12	3M	Ancien chemin de Montpellier	Réfection trottoir	Suivi
13	3M	Exutoire pluvial route de Montpellier	Bétonnage sortie des cadres	Suivi
14	3M	Rue René Cassin	Réfection trottoir	Suivi
15	3M	Valsière	Grille engouffrement	Suivi
16	3M	Rue de la Treille	Reprise enrobé parking	Suivi
17	3M	Rue du Bosquet	Réparation grille pluviale	Suivi
18	3M	Rue des Aphyllanthes	Réfection partielle	Suivi
19	3M	Parking de la Gerbe	Amélioration pluvial	Suivi
20	Travail administratif	Suivi des consommations des divers fluides (eau, électricité, gaz) Réalisation des bons et enregistrement des factures Enregistrement des congés des agents Suivi des astreintes	Réalisation du CR des ST Suivi des diverses demandes de travaux Suivi des réparations des véhicules et mise à jour tableau de GO	Remplir les tableaux de bords
21	Groupe scolaire P Soulages	tableau récapitulatif des restes à réaliser Suivi du chantier et des entreprises		Suivi de chantier
22	Ecole Delteil	Panneaux photovoltaïques	Suivi des travaux	Suivi
23		Rénovation de l'école	Réunions concernant le programme	Suivi
24	Notations des agents	Agents ST		Entretiens
25	Rendez-vous Administrés	Toute la commune	Suite à des demandes	Suivi

26	Courriers/ mails des administrés	Toute la commune		rédaction
27	Prédicit	Toute la commune	Contact et information	Suivi
28	Travaux ST	Suivre & participer aux travaux de fonctionnement ou régie	Tuilerie de Massane Passerelle impasse Picadou Parcelles agricoles Ecole P Soulages	Suivi & participation

b- Travaux régie en chiffres pour les opérations les plus significatives

travaux	factures	MO	total	montant des bons
grilles PM	6 034,24 €	1 155,00 €	7 189,24 €	4 191,20 €
grilles ECQV	5 683,94 €	2 037,00 €	7 720,94 €	9 192,16 €
aire de jeux	21 280,54 €	12 894,00 €	34 174,54 €	20 468,33 €
passerelle ST Charles	9 172,01 €	9 709,00 €	18 881,01 €	7 411,14 €
adoucisateurs	0,00 €	1 260,00 €	1 260,00 €	2 211,72 €
Soulages	11 705,94 €	6 650,00 €	18 355,94 €	13 202,53 €
abris tambourin	2 226,18 €	1 617,00 €	3 843,18 €	2 192,99 €
cimetière du Clos	6 498,60 €	4 788,00 €	9 558,60 €	7 625,16 €

TOTAL avec factures	60 873,45 €	40 110,00 €	100 983,45 €	66 495,23 €
---------------------	-------------	-------------	--------------	-------------

c- Heures supplémentaires & astreintes

Pour cette année 2021 il y a eu 225 heures supplémentaires normales, 28 h de nuit et 54.50 h les dimanches et jours fériés. Le montant de ces heures supplémentaires est de 4 944.34 € TTC €.

Cette année il y a eu 60 week-ends d'astreinte, 59 jours d'astreintes en semaine pour assurer les repos de l'agent d'astreinte affecté aux nécessités absolue de service .

Pendant la première période de confinement, les astreintes ont été organisées du lundi au lundi.

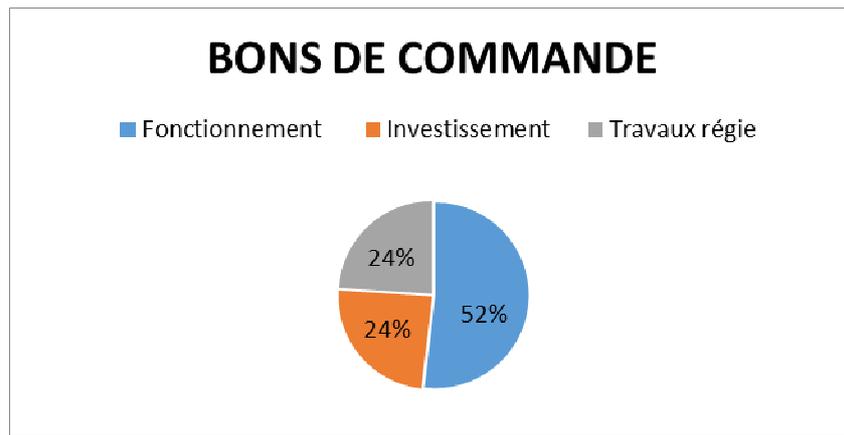
Aucune rémunération n'a été demandée.

Le montant total des astreintes en 2021 est de 8 188.13 €.

d- Bons de commande

497 bons de commande ont été édités en 2021 (montant total 303 152.30 € TTC) pour **388** en 2020 (montant total 222 791.87 € TTC), soit une augmentation de **36 % d'achat par rapport à 2020**. En 2021 le montant des bons lié au fonctionnement est de 157 144.19 € TTC. En 2020 le montant des bons qui était lié au fonctionnement était de 122 524.92 € TTC, ce qui représente **une augmentation de 28 %**. Cette augmentation correspond d'une part à diverses réparations dans les bâtiments (38 851.22 € TTC) ainsi que sur les véhicules (11 469.85 € TTC).

73 314 .38 € TTC est le montant des bons lié à l'investissement et 72 693.73 € TTC est le montant de la totalité des bons lié aux travaux régie.



e- Carburant

7355 litres de carburant ont été nécessaires en 2021. Le montant de cette consommation est de 11 160€ TTC. La somme de 12 000 € était inscrite au BP 2021.

f- Manifestations

Le nombre de manifestations pour l'année 2021 a drastiquement diminué du fait de la crise sanitaire. Il est à noter la mise en place de la diffusion des Conseils municipaux, les élections, la gestion des salles de visio-conférence à moindre coût. De plus, plusieurs événements ont pu être réalisés comme le festival de Jazz, les toiles du château, le forum des associations, le salon d'automne, les illuminations, ainsi que divers concerts et marchés exceptionnels etc...

g- Interventions bâtiments

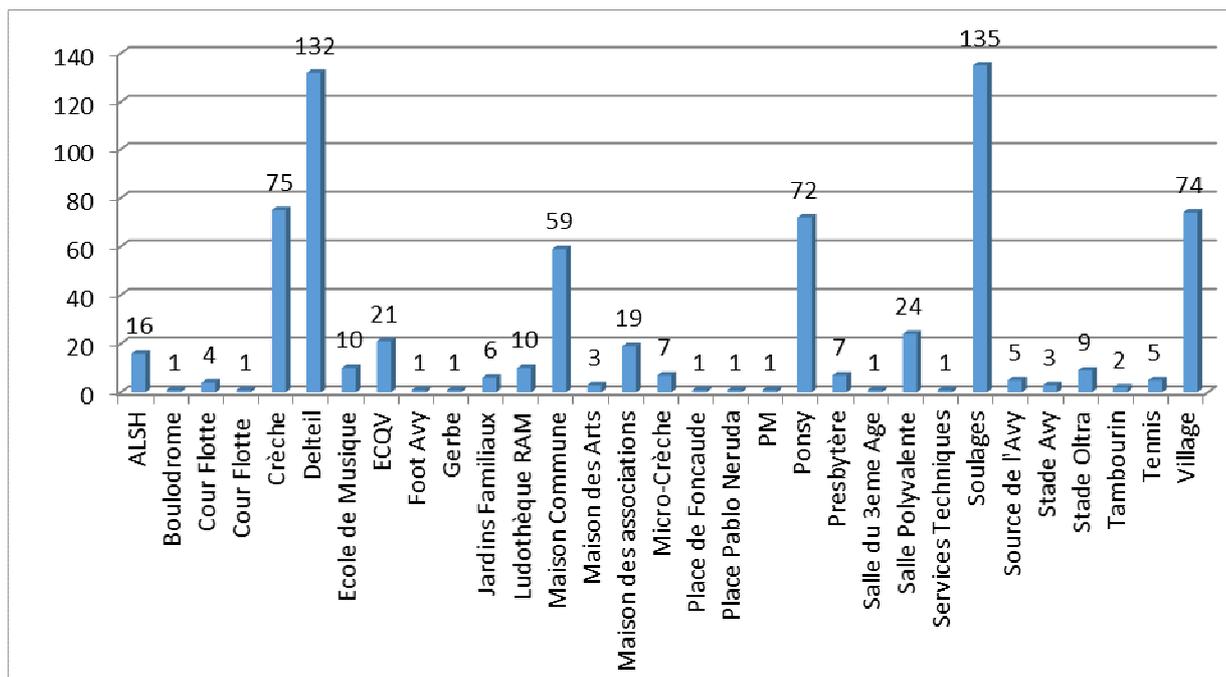
Un tableau récapitulatif des interventions conduites sur les bâtiments a été mis en place 2020. Il permet de rendre compte et de faire apparaître la charge de travail qui repose sur les services techniques.

Il y a eu 711 demandes d'interventions, 658 ont été traitées.

LIEUX	A FAIRE	EN COURS	FAIT	A FAIRE
ALSH			16	16
Boulodrome			1	1
Cour Flottes			4	4
Cour Flottes			1	1
Crèche	11	3	61	75
Delteil	3	1	132	136
Ecole de Musique	1		9	10
ECQV	1	1	19	21
Foot Avy			1	1
Gerbe			1	1
Jardins Familiaux			6	6
Ludothèque RAM			10	10
Maison Commune	1		58	59
Maison des Arts	1		2	3
Maison des associations	3		16	19
Micro-Crèche		2	5	7

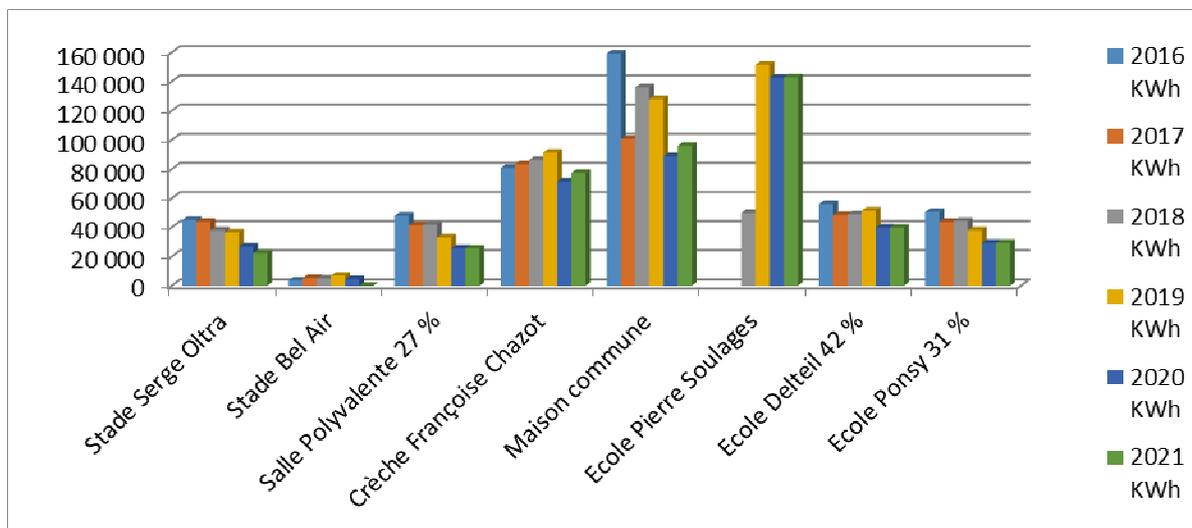
Place de Fontcaude			1	1
Place Pablo Neruda			1	1
PM			1	1
Ponsy	6		66	72
Presbytère			7	7
Salle du 3ème Age			1	1
Salle Polyvalente			24	24
Services Techniques			1	1
Soulages	8	1	126	135
Source de l'Avy			5	5
Stade Avy			3	3
Stade Oltra			9	9
Tambourin			2	2
Tennis	1	1	3	5
Village	8		66	74
Total général	44	9	658	711

93 % des demandes ont été réalisées



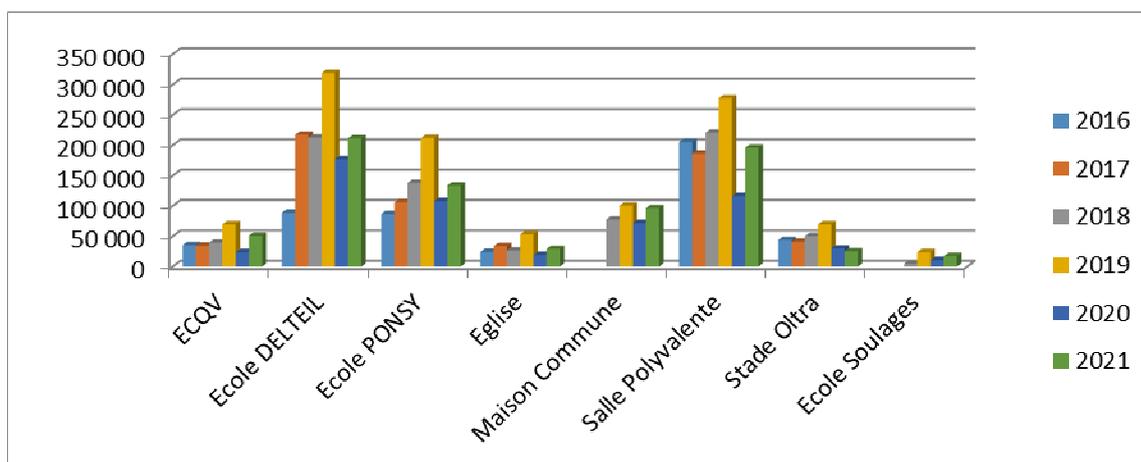
h- Consommation électrique

Le graphique suivant indique la consommation électrique de 2016 à 2021 des quelques bâtiments communaux. La dernière facture de 2021 n'a pas été reçue au moment du rapport.



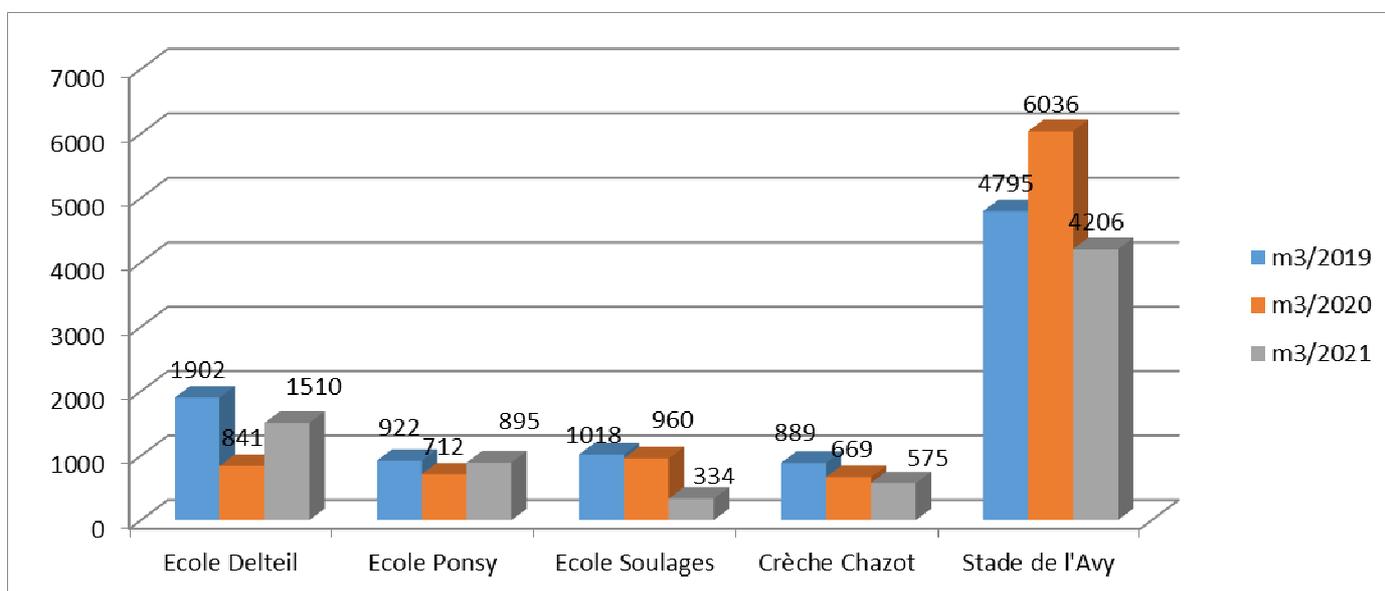
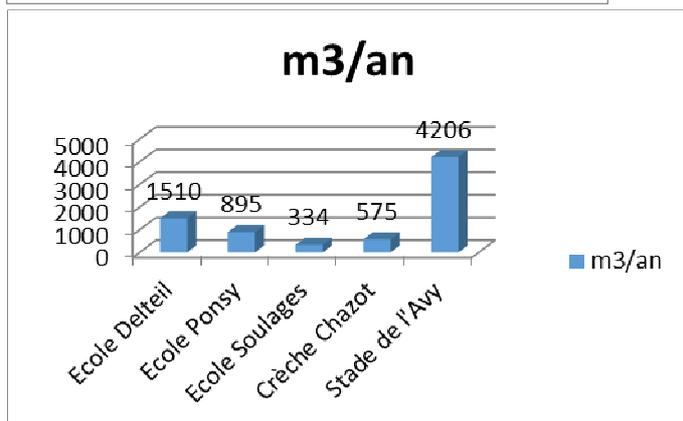
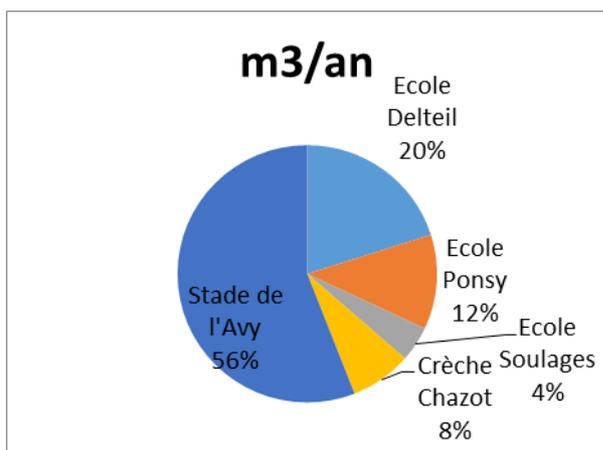
i- Consommation de gaz

Ce graphique vous indique la consommation de gaz de 2016 à 2021 de quelques bâtiments communaux. La dernière facture de 2021 n'a pas été reçue au moment du rapport.



j- Consommation en eau

Ce camembert et ce graphique vous indiquent les sites qui sont les plus consommateurs d'eau.



Ce graphique représente la consommation par bâtiment entre 2019 & 2021. La consommation a diminué en 2020 et 2021 en raison de la covid.

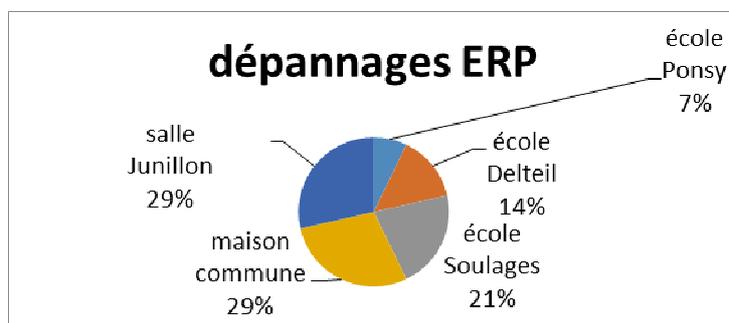
La consommation d'énergie en baisse de 9% par rapport aux années précédentes, ceci en raison de la période covid et de la fermeture de certains bâtiments, notamment scolaires.

Les tarifs ayant augmenté en 2020, la dépense globale est néanmoins stable (159 616€)

k- Maintenance des bâtiments

Un suivi des divers dépannages dans les chaufferies a été réalisé. L'entreprise ENGIE est intervenue 14 fois dans les ERP. Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif de leurs dépannages.

école Ponsy	1
école Delteil	2
école Soulagès	3
maison commune	4
salle Junillon	4



Une analyse de légionellose dans les divers ERP a été réalisée courant décembre.

Les diverses vérifications périodiques ont été réalisées courant novembre. Elles concernent l'électricité, les alarmes incendie, les fluides, les aires de jeux ainsi que les engins de levage.

l- Maintenance des véhicules

Diverses réparations ont été réalisées sur les véhicules, attestant d'un vieillissement du parc auto.

PARTNER - 1642 YJ 34	08/02/2021	552,70 €	embrayage
PARTNER - 1642 YJ 34	21/06/2021	47,28 €	essuie glaces (bon à 221,47)
PARTNER - 1642 YJ 34	07/12/2021	64,00 €	Contrôle technique
PARTNER - 1642 YJ 34		192,22 €	en attente
PARTNER - 6805 XW 34	07/12/2021	64,00 €	Contrôle technique
PARTNER - 6803 XW 34	07/12/2021	64,00 €	Contrôle technique
FORD TOURNEO - 633AZN34	01/02/2021	193,40 €	Calorstat
FORD TOURNEO - 633AZN34	01/09/2021	64,00 €	Contrôle technique
FORD TOURNEO - 633AZN34	01/09/2021	224,60 €	Silentbloc barre stab
FORD CON - AG 051 RZ	21/06/2021	45,60 €	essuie glace (bon à 221,47)
FORD CON - AG 051 RZ		764,00 €	kit embrayage
FORD TRANSIT - AH 270 AC	03/09/2021	64,00 €	Contrôle technique
FORD TRANSIT - AH 270 AC	17/09/2021	1 633,54 €	Démarrreur + revision
FORD TRANSIT - AH 270 AC		650,60 €	en attente
PEUGEOT 207 - AG 828 NW	21/06/2021	85,68 €	essuie glaces (bon à 221,47)
BOXER - 523 AGL 34	01/03/2021	98,00 €	plaquettes arrière
BOXER - 523 AGL 34	31/03/2021	118,52 €	Batterie
BOXER - 523 AGL 34	07/12/2021	25,00 €	contrôle pollution
4x4 - 609 AKL 34	25/10/2021	169,60 €	bougies préchauffage
4x4 - 609 AKL 34	07/12/2021	25,00 €	contrôle pollution
CCFF - DQ 468 YN	27/04/2021	64,00 €	contrôle technique
CCFF - DQ 468 YN		92,40 €	plaquettes
CCFF - DQ 468 YN	07/06/2021	309,82 €	Dépose, pose transmission et remplacement bague étanchéité
NACELLE - BY 808 RT	27/04/2021	619,85 €	neïmans
NACELLE - BY 808 RT	11/05/2021	28,00 €	filtre

NACELLE - BY 808 RT	22/06/2021	108,00 €	contrôle technique
NACELLE - BY 808 RT	29/10/2021	204,83 €	pompe à gasoil
NACELLE - BY 808 RT	06/12/2021	312,00 €	batterie
bus centre aéré DB 247 RK	28/06/2021	189,00 €	forfait révision approfondie
jumpy pm 482 ATM 34	22/01/2021	64,00 €	contrôle technique
jumpy pm 482 ATM 34	21/06/2021	42,91 €	essuie glaces (bon à 221,47)
Tracto pelle Case	11/10/2021	823,76 €	vidange et filtres
DUSTER PM DC-826-ZY	30/07/2021	198,00 €	révision
TOTAL		8 202,31 €	
BP 2021		12 600,00 €	

Le montant total concernant l'entretien des véhicules pour l'année 2021 a été de 8 202 € 31 TTC.
 Une réflexion sur l'évolution du parc doit être engagée en 2022.

Conclusion

La réalisation d'un bilan d'activité peut s'avérer fastidieuse et sa lecture sans doute aussi. Mais elle est d'un apport essentiel, celui de caractériser la volumétrie des actes quotidiens réalisés par l'ensemble des services de la commune en application du projet municipal.

La normalisation des actes, leur mesure sont aujourd'hui rentré dans le quotidien des agents. C'est le premier pas qui permet d'objectiver les fonctions municipales.

Dés lors que l'on est dans la connaissance des pratiques, on est en mesure d'évaluer et d'interroger l'efficacité des politiques municipales, d'apprécier les impacts réels attendus sur les populations et d'en mesurer les effets. Ce minerai est donc essentiel pour donner du sens à l'action public.

C'est également une démarche déterminante pour asseoir un management efficace pour les directeurs, chefs de services et l'encadrement intermédiaire. Elle doit alimenter le projet d'administration qui résulte du projet politique. Le travail présenté sera donc largement utilisé pour nourrir la réflexion sur les objectifs de la mandature à venir et orienter nos politiques publiques municipales en les adaptant à l'évolution de leur environnement sociétal et au projet politique.

Si le contexte de la pandémie mondiale a altéré profondément les économies, les relations sociales et les conditions élémentaires du vivre ensemble, force est de constater que les agents des communes sont des repères essentiels pour les citoyens. Par leur présence quotidienne au territoire et à ses habitants, ils entretiennent ce fil ténu de la relation sociale. Agissent comme des repères pour nos concitoyens dans un contexte de grande incertitude.

Ainsi, on ne saurait fléchir dans notre mission qui est d'assurer la permanence des fonctions communales élémentaires tout en promouvant des innovations indispensables à l'adaptation de notre commune à la société du XXIème siècle.

C'est donc avec une grande fierté et une grande responsabilité aussi, que nous avons à remplir nos missions au service des élus et des citoyens de Grabels.

Fabien BLASCO
Directeur Général des Services